

Concours de beauté

Passion et business réunissent une meute de 11 000 chiens

Palexpo accueille l'European Dog Show jusqu'à dimanche. Plus de 200 races seront évaluées par un jury international. Reportage lors du jour d'ouverture

Julien de Weck

Une meute de 11 000 chiens a fondu sur Genève, capitale continentale du toutou jusqu'à dimanche. Enjeu: un titre de champion à l'European Dog Show de Palexpo. Entre reconnaissance et business, la tension est palpable ce jeudi matin aux abords de la piste 18. Le concours de beauté de la race terre-neuve va débiter.

Un maître, main nerveuse sur l'animal, lâche à l'intrus: «Pouvez-vous vous déplacer?» Sous l'ordre poli, les crocs. Dans quelques secondes, le concurrent No 1045 va monter sur scène. «Le ring», corrige Sandra Lambert, éleveuse en Gironde. «Oui, comme en boxe, car c'est une bagarre.»

La folie des concours

Au centre du ring, Luis Pinto Teixeira, juge international, démarre une inspection en règle: dentition, poil, tenue, ossature, «la construction du chien». Le geste élégant, il passe en revue quatre terre-neuve dociles. Suit le



Poilus, velus, rasés, tondus, ils sont des milliers à braver les signaux d'interdiction à Palexpo. P. ABENSUR

défilé. Au trot. «Le jury note l'amplitude du mouvement», éclaire l'éleveuse française.

Dans le public, une femme imposante encourage, à la limite de l'hystérie. «Les concours relèvent plus de la folie que de la passion, tant c'est énergivore», sourit José Ramon Lopez Mora, le front perlé de sueur, mais heureux vain-

queur sur le ring 18 avec Aron, son terre-neuve. Les prix, assure-t-il, récompensent le travail accompli, sans toutefois oublier «une renommée bienvenue pour l'élevage».

Passion et business à Palexpo. «Un champion berger allemand peut se monnayer jusqu'à 200 000 euros, rapporte le juge.

C'est énorme, mais l'investissement en vaut la peine.» Dans le monde de l'élevage, le sperme se monnaie. Et plutôt bien au dire du spécialiste. «Pour la plupart des éleveurs, les concours sont un gouffre économique», tempère Catherine Jacquier Graveleau, éleveuse de cockers à Marseille. Elle présente ses chiens nus du Pérou,

une race peu connue et donc peu cotée, «pour l'adrénaline».

Nouvelle vague russe

Outre les médailles, les exposants recherchent le contact. Julia Kapp élève des wolfspitz en Allemagne. Aussitôt la conversation entamée, elle dégage son smartphone «pour montrer ses bijoux». Surprise: les toutous ont des pages Facebook à leur nom. «C'est un bon moyen de les présenter et je peux entretenir des relations avec des clients du monde entier.»

La dame passe de la langue de Goethe au russe quand sa voisine l'interroge sur le toilettage de sa championne. Un atout dans le monde des salons canins, où les pays de l'Est arrivent en conquérants. «Les Russes ont une longue tradition d'élevage et, depuis la chute du mur de Berlin, les propriétaires, désormais aisés, participent à de nombreux salons», indique Catherine Jacquier Graveleau. A ses côtés, les cockers s'agitent. L'appel du ring. Partout, des milliers de congénères: poilus, velus, rasés, tondus ou sculptés comme un jardin à la française. A découvrir jusqu'à dimanche.

Découvrez la galerie photo sur
www.toutous.tdg.ch/

Partage: audit attendu sur fond de grève

L'Office cantonal de l'emploi veut faire la lumière sur le conflit qui oppose le SIT à l'association

La grève s'enlise au sein de Partage, où une vingtaine d'employés ont débrayé depuis maintenant dix jours, à l'appel du Syndicat interprofessionnel de travailleurs (SIT). Tous les grévistes, sauf un, sont au bénéfice d'emplois de solidarité (EdS) à Carouge, affectés à

«La direction indique avoir accepté sereinement un audit portant sur le management et les conditions de travail de l'association»

la levée des déchets au sein de Cyclotri, service mis en place par Partage. Hier, *Le Courrier* révélait que l'Office cantonal de l'emploi a demandé un audit de l'association. En attendant ses conclusions, Partage ne recevra plus de nouvelles personnes en EdS.

Les attaques du SIT contre Partage ont trouvé hier un nouvel appui. Par voie de communiqué, solidarité a apporté son soutien aux grévistes. Le parti dénonce par ailleurs les conditions de travail des EdS dans tout le canton, qu'il qualifie de «sous-traitance inacceptable de tâches qui relèvent pourtant du service public», et parlant de «salaires de misère».

Dans un autre communiqué signé de son président Philippe Aegerter, la direction de Partage indique avoir elle-même accepté «sereinement un audit portant sur le management et les conditions de travail de l'association», ce que l'OCE a confirmé. Partage assure par ailleurs prendre en compte les revendications des grévistes et annonce que des négociations sont en cours.

L'association créée en 2005 se dit en revanche inquiète de la situation, qui pourrait, selon elle, péjorer ses activités de récolte et redistribution de produits alimentaires aux plus démunis.

Xavier Lafargue

Le rapport de la Cour des comptes fragilise l'Exécutif de Carouge

L'UDC réclame la démission des magistrats et la suspension des deux chefs de service soupçonnés d'abus de pouvoir

Les réactions au rapport de la Cour des comptes sur la gestion des ressources humaines (RH) à la Mairie de Carouge (*la «Tribune» du 27 août*) ne se sont pas fait attendre. L'UDC, qui avait saisi la Cour des comptes en juin 2012, en appelle même à la démission du Conseil administratif et à la suspension des deux chefs de service dénoncés à la justice pour suspicion d'abus de

pouvoir et de malversations. «Voilà un an que l'Exécutif sait qu'il y a des problèmes dans ce service et il n'a rien fait, regrette François Velen. Il doit aujourd'hui prendre ses responsabilités, reconnaître son incompétence et s'en aller.»

Les mots sont durs de la part du vice-président de la section carougeoise qui avait pourtant saisi la Cour pour d'autres griefs, à charge contre l'Exécutif et le secrétaire général qu'il accusait de créer un malaise général au sein du personnel. Des allégations que la Cour des comptes a pourtant complètement exclus. «Il a été relevé que les processus RH entamés par Ca-

rouge vont tout à fait dans le bon sens, même s'ils ne sont pas encore tous complètement aboutis, se réjouit Jeannine de Haller, conseillère administrative, en charge des RH. Il reste bien sûr encore des choses à améliorer, mais tout est déjà en bonne voie.»

Pour la magistrate, rien ne justifie donc une démission de l'Exécutif, déjà réclamée par le PDC en juin, suite au désaveu des électeurs sur le budget.

«Et on ne peut pas suspendre des employés mis sous enquête, puisqu'ils bénéficient bien évidemment, comme tout un chacun, de la présomption d'innocence,

ajoute encore Jeannine De Haller. Il convient de laisser la justice faire son travail.»

Selon nos informations, après Carouge et Chêne-Bougeries, d'autres communes devraient voir la Cour des comptes décortiquer leur gestion des RH. Faudrait-il uniformiser certains processus pour éviter les dérapages? Selon Stanislas Zuin, magistrat titulaire: «En matière de système de contrôle interne, la Cour avait organisé une présentation d'une demi-journée pour les représentants des 45 communes et transmis à cette occasion une brochure visant à sa mise en œuvre simple et efficace. Cela per-

met d'assurer un socle homogène et d'éviter que les communes n'engagent des consultants. D'autres thèmes, comme le statut du personnel, pourraient être mutualisés.»

Ce n'est pas l'avis de Catherine Kuffer, présidente de l'Association des communes genevoises: «A ce stade, non. Il faut respecter la diversité et la morphologie des communes. Mais qu'elles profitent de cette occasion pour se remettre en question et vérifier si elles sont dans le vrai.»

Isabel Jan-Hess et Sophie Simon

Lire aussi en page 2

PUBLICITÉ

10%

À l'occasion de la **nouvelle réouverture**, bénéficiez de 10% de rabais sur tout l'assortiment* du **30 au 31 août 2013**.

*Excepté sur les médicaments délivrés sur ordonnance, bons cadeaux et prestations. Non cumulable avec d'autres bons/rabais.

Pharmacie Coop Vitality, Centre commercial, Rue des Bossons 21, 1213 Onex
Toutes les informations sur nos actions, services et points de vente sont sur www.coopvitality.ch

Pour moi et pour toi. **vitality**

Concours

Gagnez 2x 1 journée au Spa Caudalie des Granges d'en Haut à Chamonix inclus le voyage, les soins et repas ou des bons d'achat Coop Vitality d'une valeur totale de CHF 500.-

Remplissez ce talon et déposez-le d'ici au 07.09.2013 à la Pharmacie Coop Vitality à Onex, dans l'urne prévue à cet effet.

Nom: _____

Prénom: _____

E-Mail: _____

Rue: _____

NPA/Localité: _____

Oui, je souhaite recevoir la newsletter Coop Vitality pour obtenir des informations sur les offres actuelles.

Sans obligation d'achat. Les gagnants seront informés par écrit. Le concours ne fera l'objet d'aucune correspondance. Les prix ne peuvent être convertis en espèces. Tout recours juridique est exclu.



our les eries

riales à poste
faillante.

L'OCE demande un audit de Partage

CAROUGE • *L'association ne recevra plus de personnes en emploi de solidarité.*

Les graves accusations lancées contre Partage ont décidé l'Office cantonal de l'emploi (OCE) à demander un audit sur le fonctionnement de l'association. A la satisfaction du syndicat SIT qui soutient les employés grévistes. Dans l'intervalle, Partage ne recevra plus de nouvelles personnes en emploi de solidarité (EDS).

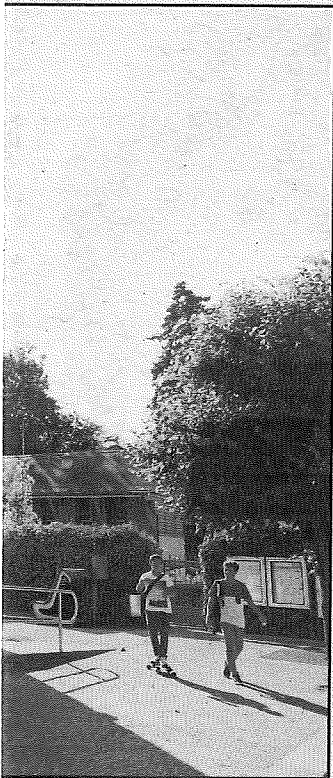
Pour mémoire, vingt employés de Partage, tous chômeurs en EDS, sont en grève depuis neuf jours. Dix-huit d'entre eux travaillent pour Cyclotri. Ils sont affectés à la levée des déchets dans le Vieux Carouge. Ils dénoncent de graves atteintes à la personnalité, des salaires à 2800 francs par mois et un management tyrannique (lire notre édition de mardi).

Le principe d'un audit a été accepté par Partage, confirme Patrick Schmied, directeur général de l'OCE. «En tant que responsable des mesures et

institution qui subventionne, nous avons un rôle de contrôle à exercer.» Les modalités doivent encore être discutées avec les différentes parties en présence. Puis un organisme indépendant sera sollicité pour mener l'enquête. Le résultat n'est pas attendu avant un mois.

«L'OCE a pris la mesure de la gravité de la situation. L'enquête devrait également permettre de déterminer si la convention qui le lie à Partage doit être maintenue ou non», estime Elodie de Weck, secrétaire syndicale au SIT.

Qui relève par ailleurs que la direction n'a rien entrepris pour «assurer la protection de la personnalité des employés». Dès lors, ceux-ci ont décidé hier à l'unanimité de poursuivre leur mouvement de protestation. Ils entament aujourd'hui leur neuvième jour de grève. CHRISTIANE PASTEUR



mppte septante fonctionnaires

atisfait – ce taux est deux fois plus élevé qu'à Carouge, où un audit présenté mardi vient l'être mené. «C'est considérable», estime M. Zuin. Et plus la moitié d'entre eux nar-

EN BREF

POLITIQUE PÉNITENTIAIRE

Demande d'un crédit d'étude pour une nouvelle prison

Le Conseil d'Etat a déposé hier auprès du Grand Conseil une demande de crédit d'étude de 19,5 millions de francs en vue de réaliser une prison de 450 places près de

GRÈVE DE TRAVAILLEURS EN EMPLOI DE SOLIDARITÉ SOUS LE VERNIS SOCIAL ET SOLIDAIRE, LA PRÉCARITÉ

Le 20 août 2013, une conférence de presse organisée conjointement par solidarités et le syndicat SIT dénonçait le « partenariat écologique » conclu en 2009 entre la Ville de Carouge et l'association Partage pour la levée des ordures et des encombrants dans un quartier de Carouge (www.solidarites.ch/geneve/index.php/geneve/666-cyclotris-precarite).



Les grévistes du Cyclotri, Genève, 22 août 2013

Ce partenariat est, dans son principe tout comme dans sa mise en œuvre, révélateur de l'arrière-scène du système d'Emplois de Solidarité (EdS) mis en place par le canton de Genève en 2008 dans le cadre de la nouvelle loi cantonale en matière de chômage. Concrètement, l'idée « innovante, sociale et écologique » de Partage consiste à faire ramasser les déchets par des travailleurs conduisant des vélos électriques modifiés en triporteurs : les Cyclotris. Les camions de la voirie communale ne passent donc plus dans le secteur du Vieux-Carouge pour les ordures – voilà pour l'écologie.

Gestion volontaire de la pénibilité

Qu'en est-il du caractère social ? Les travailleurs affectés, via la sous-traitance à Partage, au ramassage des ordures sont tous en EdS, travaillant 40 heures par semaine pour un salaire de 3225 francs par mois et sans aucune mesure de formation pouvant leur permettre d'envisager une sortie de ce statut ; ce type d'emploi n'est pas limité dans le temps, le travailleur étant enga-

complémentaire de l'Etat assuré (www.ge.ch/emploi-solidarite/doc/presentation_eds.pdf).

Et où chercher l'innovation ? Les EdS ramassant les ordures à Carouge effectuent un travail particulièrement pénible physiquement et psychologiquement. Les Cyclotris ne possédant pas de système de chargement et déchargement électrique, les employés doivent ramasser les sacs poubelle à la main depuis le trottoir ou depuis des containers pour ensuite les décharger, un par un, et les jeter dans le compacteur. A plusieurs reprises les membres de la section carougeoise de solidarités ont émis le vœu que les Cyclotris soient adaptés avec un système de levage électrique et une bascule, pour réduire la pénibilité lors du déchargement des ordures.

Lorsque la mécanisation des triporteurs est évoquée, la réponse est époustouflante : si le ramassage des ordures était mécanisé, le travail serait plus vite fait et, dès lors, « que feraient les gars le reste de la journée ? ». Nous sommes donc face à une gestion volontaire de la pénibilité afin d'assurer l'occupation des EdS. L'innovation est ici un retour en arrière de plusieurs décennies sur les dimensions de la sécurité et de

Economie sociale et solidaire instrumentalisée

Le cas de Partage illustre parfaitement de quelle façon certaines associations instrumentalisent l'économie sociale et solidaire en pratiquant, par le biais de la sous-traitance de tâches du secteur public, la sous-enchère salariale sur de vrais emplois effectués sur des contrats de 40h hebdomadaire. On sert aux citoyen-ne-s la fiction de la réinsertion alors que les EdS sont maintenu captifs dans les emplois précaires d'un improbable « marché complémentaire de l'emploi », le tout emballé dans la rhétorique du « pauvre gars » qui convoque l'image du chômeur désœuvré et alcoolisé qui ne se lève plus le matin, bat sa femme et insulte ses enfants – cette vieille image de l'ouvrier oisif et dangereux pour l'ordre social. Ainsi en est-il pour le directeur de Partage : « Nous employons 57 chômeurs en fin de droit, tous sans formation. Tous gagnent plus que leur

situation antérieure et ont retrouvé un vrai boulot. Si nous ne les avions pas embauchés, ils seraient désœuvrés, à l'assistance publique » (Tribune de Genève, 21 août).

La rhétorique du « pauvre gars » tient d'autant moins à l'examen des dossiers des EdS du Cyclotri : on y trouve bon nombre de qualifications, et surtout un rajeunissement des travailleurs. Rappelons que selon l'OCE, les EdS s'adressent à des demandeurs d'emploi « âgés (55 ans et plus), sans formation et avec une maîtrise problématique du français ». On ne peut que s'interroger sur l'usage qui est fait de cette définition quand Partage engage une chargée de communication en EdS. L'élargissement des EdS à des profils de travailleurs (très) qualifiés dont profitent à bon compte associations, fondations, ONG et collectivités publiques du canton est attesté par les annonces que l'OCE relaie des emplois en EdS (voir encadré).

Le cas de Partage n'est pas l'exemple d'une dérive ponctuelle et isolée. La loi en matière de chômage et sa mise en application par l'OCE est l'oreiller de paresse de la lutte contre le chômage sur lequel se couche confortablement le dumping salarial et la sous-traitance de tâches publiques, la compensation de coupes de subventions à des associations sous forme de livraison de personnel à bas prix et la précarisation durable des travailleurs.

Le lendemain de la conférence de presse, les travailleurs en EdS de Partage se sont mobilisés et ont interpellés le syndicat SIT. Le 22 août au matin, une vingtaine de travailleurs se sont réunis en Assemblée du personnel et se sont mis en grève. Il est l'heure d'ouvrir les yeux et de clamer : les EdS, ça suffit ! ★

Cornelia Hummel

EXEMPLE DE PROFILS POUR DES EDS (19.8.2013)

Adjoint-e de direction

Exigences : diplôme universitaire ; expérience avérée de la gestion d'une ONG avec des activités internationales, de la gestion de projets, des finances et des ressources humaines ; aisance pour rédiger des demandes de fonds ; très bonne orthographe en français et anglais.

Documentaliste

Exigences : bachelors en science de l'information ou équivalent ; expérience avérée ; maîtrise de l'environnement technique et numérique des bibliothèques et langages documentaires.

Assistant-e administratif

Exigences : formation universitaire pertinente, connaissance des droits de l'homme ; parfaite maîtrise de l'anglais oral et écrit et du français ; connaissance du russe serait un atout

Contrôleuse de gestion

Exigences : expérience avérée du contrôle de gestion, idéalement dans environnement international/ONG ; excellent français et anglais.

La pression sur Partage augmente

TRAVAIL • La grève est maintenue, car l'employeur réfute tout climat de terreur. Le SIT interpelle les communes mandatant l'association – que le canton accepte d'auditer.

RACHAD ARMANIOS

Hier, au cinquième jour de grève chez Partage, une vingtaine de chômeurs en emploi de solidarité (EDS) soutenus par le syndicat SIT ont décidé de poursuivre le mouvement social «jusqu'à satisfaction des revendications». Les négociations avec la direction de l'association «n'ont pas donné grand-chose», relève Elodie de Weck, secrétaire syndicale. Les dix-huit éboueurs de Cyclotri – une émanation de Partage – affectés à la levée quotidienne des déchets dans le Vieux Carouge étaient hier au piquet de grève pour protester contre des «conditions de travail scandaleuses», leur «salaire de misère» et un management «tyrannique». Deux employés EDS d'un autre secteur, le conditionnement des invendus alimentaires, participent au mouvement, affirmant que les problèmes vont au-delà de Cyclotri.

C'est pourquoi le SIT va demander des comptes aux exécutifs des communes qui achètent des prestations à Partage, qui emploie 47 personnes en EDS: Genève, Onex, Grand-Saconnex, Chêne-Bourg, Veyrier, Plan-les-Ouates. Vendredi, le maire de Carouge Nicolas Walder s'était dit ébranlé. La commune, via les EDS, finance un quart du salaire des éboueurs de Cyclotri et le canton trois quarts.

Sa direction a réaffirmé sa confiance absolue envers les cadres intermédiaires accusés d'intimider, de menacer et de brimer des employés au quotidien, déplore Manuela Cattani, du SIT. De quoi mettre les grévistes en colère et motiver la poursuite du mouvement. En outre, sur deux personnes licenciées, Partage a accepté vendredi la réintégration d'un employé. Les grévistes se batront pour leur second collègue.



Les négociations avec la direction de l'association «n'ont pas donné grand-chose», relevait hier Elodie de Weck (à dr.), secrétaire syndicale, aux côtés de sa collègue du SIT Manuela Cattani et d'un gréviste. J.-P. DI SILVESTRO

«Pas question de le réintégrer ni d'étaler les raisons pour lesquelles il a été renvoyé, rétorque le directeur Vincent Gall. On ne coupera pas non plus de têtes. A la direction, nous sommes solidaires.» Lui-même est aussi accusé de contribuer à un «climat de terreur». «Il y a un désaccord profond sur l'ampleur des problèmes de personnel», conteste M. Gall. Lequel se dit ouvert depuis le premier jour à la négociation mais remarque que la grève intervient au début de celle-ci alors que, légalement, elle devrait marquer leur échec.

«Partage est injustement traînée dans la boue, poursuit-il. On n'aime pas être traités de négriers alors

qu'on rame pour sortir des gens de leurs grandes difficultés.» Vu les pressions, le responsable craint de perdre des mandats. Les conséquences seraient des licenciements.

Le SIT réclame une enquête

Entre du «travail forcé» et l'assistance sociale, le SIT a fait son choix. «Si Carouge continue à refuser d'internaliser les employés de Cyclotri, alors il est préférable d'abandonner cette prestation», déclare M^{me} de Weck.

Avec un salaire net de 2800 francs par mois (sans 13^e), Roland Kungi, délégué du personnel qui travaille à la halle de conditionnement des in-

vendus, déclare: «A 57 ans, père de 7 enfants, je ne peux pas subvenir aux besoins de ma famille et le travail est pénible.» «Pour 300 francs de plus qu'à l'assistance, ça ne vaut pas la peine d'être traité comme on l'est», poursuit un collègue de Cyclotri, qui dit avoir été l'objet d'insultes racistes.

Le SIT demande à l'OCE une enquête rapide sur Partage et le réexamen de la convention qui la lie au canton. Patrick Schmied, chef de l'Office cantonal de l'emploi (OCE), nous a déclaré que son office acceptait le principe d'un audit pour vérifier les allégations des grévistes. Au pire, l'OCE rompra son partenariat avec Partage, complète-t-il. I

Isabel Rochat empruntée face aux emplois de solidarité

Cheffe de la Solidarité et de l'Emploi, la PLR Isabel Rochat s'interroge sur le bien-fondé des emplois de solidarité dont elle a demandé un audit. Pour le SIT, «Partage est un cas d'école pour rediscuter de l'ensemble du système, une machine à créer de la précarité et du dumping salarial, martèle Manuela Cattani. On nous a dit que ces salaires pouvaient être bas car les EDS sont un tremplin pour trouver un travail. Mais ça n'est pas le cas!» Selon le chef de l'Office cantonal de l'emploi, Patrick Schmied, plus de 10% des chômeurs en EDS quittent ce dernier après avoir trouvé un emploi. Questions à Isabel Rochat.

Ce sont tous les EDS qui sont mis en cause...

Isabel Rochat: On va faire un audit de cette mesure dès l'automne. Par exemple, faut-il raccourcir la durée pour améliorer le taux de rotation des personnes en EDS? Faut-il se concentrer sur les 50-55 ans en considérant les EDS comme un pont vers l'AVS? Ou plutôt sur les jeunes, en vue d'une requalification?

L'exigence de formation n'est pas dans la loi...

Une loi est faite pour être modifiée. Il faut donner le coup de pouce pour sortir les gens des EDS.

Servent-ils à financer du service public à bon marché?

Si ces prestations n'étaient pas accomplies par des associations à but solidaire, qui les assurerait? Mais la question est pertinente. J'émet des doutes quand je constate que Pro Juventute emploie de nombreux EDS comme mamans de jour (Mary Poppins), alors que cette prestation est essentielle au bon fonctionnement de la société. Est-ce le rôle des EDS de remplir cette fonction? Ou l'Etat devrait-il l'assurer? Mais alors, ses finances publiques ne le permettraient pas.

Que répondez-vous?

Je crois au partenariat entre associations et collectivités publiques. Mais seule une évaluation pourra dire si les EDS sont le mécanisme adapté. Reste qu'ils permettent à des gens très éloignés du marché de l'emploi de conserver le lien social, tout en exerçant une action solidaire. Sinon, les 763 personnes en EDS iront à l'Hospice général. Au moins, ils ont un travail, certes pas toujours idéal.

Il y aurait un climat de terreur à Partage...

Cela concerne essentiellement les relations employés-employeur.

Mais c'est le canton qui mandate et finance Partage! L'OCE ira-t-il jusqu'à résilier ce partenariat?

C'est un risque. Il faut s'assurer que les prestations soient fournies dans les meilleures conditions.

PROPOS RECUEILLIS PAR RA

Chômage: mieux encadrer les seniors et les jeunes

Genève affinera son dispositif de lutte contre le chômage, afin de mieux encadrer les plus de 50 ans et les jeunes. Un an après avoir repris le Département de la solidarité de l'emploi (DSE), la conseillère d'Etat Isabel Rochat a dressé un état des lieux. La candidate sortante libérale-radical a succédé à François Longchamp il y a un an.

Les révisions législatives et la restructuration de l'OCE ont permis au canton de se rapprocher de la moyenne suisse en ce qui concerne le taux et la durée moyenne du chômage, a relevé la magistrate. Et de rappeler que la durée du chômage est le facteur le plus discriminant pour retrouver un emploi. D'où la nécessité d'affiner le dispositif en fonction des publics cibles.

L'OCE s'est rendu compte que 43% des chômeurs de longue durée étaient peu encadrés car ils

présentaient des qualifications élevées à leur entrée au chômage. Le partenariat entre le conseiller en personnel et le chômeur va être renforcé, a annoncé Patrick Schmied, directeur général de l'OCE. Un accent particulier sera mis sur les plus de 50 ans et les jeunes.

Pour les premiers, l'OCE a mis en place une prise en charge très rapide par des agences de placement externes. Quant aux 18-25 ans sans formation, ils bénéficieront d'un «guichet unique» élaboré avec le Département de l'instruction publique.

Parmi les mesures phares de réinsertion professionnelle, les allocations de retour en emploi ont été évaluées par l'Observatoire universitaire de l'emploi. Le dispositif fonctionne, selon l'OCE,

puisque deux personnes sur trois ne sont pas réinscrites au chômage deux ans après la fin de la mesure. Nuance toutefois: on ne sait pas ce qu'il est advenu de ces gens.

L'Observatoire sur la loi sur l'aide sociale et sur l'insertion se demande comment l'OCE, en surcharge, pourra faire davantage d'efforts. Selon lui, de nombreuses personnes se retrouvent sans ressources financières car les caisses de chômage n'arrivent plus à rendre une décision rapide. L'observatoire estime que les mesures développées par le DSE ne répondent pas aux besoins des chômeurs. «Pis, dans le cadre de la politique d'austérité en vigueur à l'Etat, elles compensent des emplois supprimés dans le secteur public ou subventionné par des postes de stages ou d'emplois de réinsertion.» ATS/CO

PUBLICITÉ

RTS INFO

5h: PLEINS FEUX

SUR LES MEILLEURS MOMENTS D'ACTUALITÉ!

C'EST PAS TROP TÔT DAVID RACANA
du lundi au vendredi jusqu'à 6h

www.rtsinfo.ch

la 1ère RTS

Aménagement

Le futur grand parc de la Praille s'étendra sur le site de la Migros

Une exposition présente l'avancée du projet Praille-Acacias-Vernets. Les questions sont encore nombreuses

Christian Bernet

Un grand parc public, de six à huit hectares, prendra place au milieu de la Praille. Ce parc sera le grand espace de respiration de cette zone industrielle censée devenir, un jour, un quartier de ville. Les communes l'ont réclamé, François Longchamp l'a accordé. On sait désormais qu'il se situera au cœur du secteur, là où se trouve le grand centre logistique de la Migros, mais aussi le M-Parc.

Cette localisation est un des rares éléments concrets que l'on finit par trouver dans l'exposition qui s'est ouverte hier à l'espace Sicali. *PAV, le point 2013* brosse un état des lieux du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) dont on parle depuis huit ans.

Très épurée, voire minimaliste, l'exposition ne satisfera pas les impatients qui s'attendraient à voir des projets concrets. L'heure est au questionnement et les réponses sont rares. Les visiteurs devront d'ailleurs se dépêcher de courir à Sicali, puisque l'exposition ne dure que cinq jours. Elle se

veut pourtant le point de départ d'une consultation publique qui doit déboucher sur l'adoption d'un Plan directeur de quartier (PDQ).

Le PAV est encore dans le flou; faut-il s'en inquiéter? Oui et non. Oui, car le projet a pris du retard sur le calendrier. Le PDQ, indispensable outil de synthèse, aurait dû être adopté en juin. Il ne sera pas avant le printemps prochain. «J'ai voulu prendre un temps de respiration, explique le conseiller d'Etat François Longchamp. Il y avait beaucoup d'euphorie déclaratoire autour de ce projet. Il fallait revenir aux bases de l'élaboration d'un plan d'affectation.» «L'introduction du grand parc a généré un changement majeur qui a bousculé le projet», poursuit Nathalie Luyet Girardet, qui pilote le projet.

Rien sur le Plan directeur

Le PDQ s'élabore avec les communes concernées et François Longchamp tient à ne pas les brusquer. «C'est un partenariat indispensable. Ce sont elles qui s'occuperont ensuite de la vie de ce quartier.»

Pour apporter du concret, l'Etat souhaitait lancer un grand projet de logements à la Marbrerie, sur la commune de Carouge, sans attendre le PDQ. D'un concours d'architectes étaient sortis deux immeubles de quinze étages. Las. Les communes ont refusé que le projet ne démarre



Une esquisse de la Praille. Au centre, en vert, le futur parc grand comme celui des Eaux-Vives. En brun, des boulevards à dominante mobilité douce. PIERRE FEDDERSEN

avant l'adoption du PDQ. Du coup, le promoteur est sur le point de stopper les études.

Pourtant, à entendre certains entrepreneurs du secteur, le PAV se porte bien. «Depuis deux ans, l'approche a radicalement changé, estime Edgar Lanz, directeur de la Simga, qui dispose de grands terrains vers le marché de gros. L'Etat écoute beaucoup mieux les entreprises et leurs besoins. On ne patauge plus.»

Qui va payer quoi?

Responsable de la logistique à la Migros, Joao Jodar confirme. D'ailleurs, sans cette écoute, la Migros ne serait jamais entrée en matière sur le déménagement de son site logistique pour accueillir le parc. «Nous allons nous installer à quelques encablures, de l'autre côté des voies ferrées.» Le lieu exact et le calendrier ne sont pas encore connus.

Au-delà des questions d'aménagement, il reste à régler les grandes questions financières. Combien coûtera en infrastructures ce futur quartier, et selon quelles modalités elles seront financées? Là encore, on promet des réponses dans les prochains mois. Sans elles, le PAV ne démarrera pas.

PAV, le point 2013. Au pavillon Sicali, 45, route des Acacias. Jusqu'à vendredi, avec visites guidées. Détails sur: www.ge.ch/pav

Emplois de solidarité: la grève se poursuit

Entamée jeudi, la grève d'une quinzaine d'employés de Partage se poursuit faute d'avancées. Une nouvelle manifestation a eu lieu hier

«En plus du salaire de misère et du travail pénible, il faudrait accepter le dénigrement, les insultes de la hiérarchie?» Roland Kungi, délégué du personnel de Partage, résume en une question toutes les revendications de la quinzaine d'employés de l'association Partage, en grève depuis jeudi. Une nouvelle manifestation s'est dé-

«Partage est un cas d'école pour reparler des emplois de solidarité»

Manuela Cattani
Cosecrétaire générale du SIT

roulée hier en début d'après-midi devant les locaux de l'association, à Carouge. Le message? «On continuera tant qu'on ne nous aura pas donné satisfaction.»

Le mouvement concerne très majoritairement le secteur du ramassage des ordures ménagères et du compost confié à Cyclotri, géré par Partage. Toutefois, pour Manuela Cattani, cosecrétaire centrale du SIT, le cas est exemplaire. «C'est la première fois que des personnes en emplois de solidarité arrivent à surmonter leurs peurs et à mener une grève, explique-t-elle. Partage est un cas d'école pour reparler de ces emplois, destinés à des chômeurs en fin de droit, que nous combattons depuis 2009.»

Ce qui semble avoir servi de détonateur est l'ambiance de travail très pénible chez Partage. Plusieurs des manifestants évoquent un manque de respect total. «Nous avons demandé à l'Office cantonal de l'emploi d'ouvrir une enquête», confie Manuela Cattani.

Mais ce mouvement de colère cache d'autres revendications. Par exemple l'intégration de ces employés dans la Voirie de Carouge puisque la prestation devrait en réalité être effectuée par la Commune. Plus généralement, ils qualifient les salaires versés d'indécents. **Eric Budry**

Soral manie l'humour noir pour inciter à rouler prudemment

La prévention routière citoyenne s'organise à Soral pour la rentrée scolaire

Un mystérieux collectif a fomenté une action coup-de-poing à Soral pour la rentrée scolaire. Hier matin, les trois accès routiers au village étaient garnis d'un panneau à l'ironie bien sentie: «Roulez plus vite. Il reste des enfants et des chats à écraser!!!»

La problématique du trafic pendulaire agace les administrés de ce petit village niché à la fron-



Rentrée scolaire à Soral.

tière franco-suisse. Comptez 800 habitants pour un flux quotidien de 7000 véhicules concentrés aux heures de pointe.

Les irréductibles Soraliens n'en sont pas à leur premier essai: en 2007, ils intentaient une action escargot avec des tracteurs. Dans les années 90, des villageois avaient même soudé la barrière du poste frontière et déposé un tronc d'arbre sur la route.

La Commune a depuis procédé à plusieurs aménagements dans le village pour préserver les piétons. «Nous avons installé des potelets

sur les routes pour créer des passages sécurisés, déclare le maire Raoul Florez. Les véhicules ne peuvent plus se croiser rapidement à l'intérieur du village. Et nous avons l'impression que ça roule moins vite.» Constat partagé par l'un des auteurs des panneaux sauvages: «C'est vrai que la vitesse a diminué, mais les gens, en rentrant après une journée de travail, n'ont pas toujours le comportement adapté au volant.»

Les travaux entrepris n'ont en revanche pas eu d'impact sur le volume du trafic. Le dernier

comptage commandé par le Conseil municipal révèle une légère hausse du nombre de véhicules qui traversent Soral.

Autre chiffre parlant, depuis 2011, «plus d'une centaine de potelets en été remplacés après avoir explosé sous le choc d'une voiture», rapporte le maire. A l'entrée du village, une dizaine de poteaux en granit ont été cassés par des collisions. Si une route de contournement nourrit le débat municipal, le projet, qui dépend du Canton, est loin d'aboutir. **Julien de Weck**

PUBLICITÉ

Electricité
Vitale
Vert

ÊTRE VITALE VERT,
C'EST AGIR POUR L'ÉNERGIE
SOLAIRE À GENÈVE !

Nicole Berthier,
Vitale Vert comme plus
de 55'000 Genevois.

naturemade
star Le label suisse garantit la provenance de l'énergie et sa production selon les critères écologiques les plus exigeants d'Europe.

www.sig-vitale.ch

LES ÉNERGIES **SIG**

CAROUGE

Les grévistes de Partage se disent prêts à aller jusqu'au bout

Par **Eric Budry**. Mis à jour le 26.08.2013

En grève depuis jeudi, une quinzaine de personnes en emplois de solidarité crient leur colère.



Image: Luc Mégroz

Mots-clés

**SIT Genève (Syndicat
interprofessionnel des travailleurs)**

Partager & Commenter

«En plus du salaire de misère, du travail pénible, il faudrait accepter le dénigrement, les insultes de la hiérarchie?» Roland Kungi, délégué du personnel de Partage, résume en une question toutes les revendications de la quinzaine d'employés de l'association Partage en grève depuis jeudi. Une nouvelle manifestation s'est déroulée aujourd'hui en début d'après-midi devant les

locaux de l'association, à Carouge. Le message était clair: on continuera la grève tant qu'on ne nous aura pas donné satisfaction.

Le mouvement concerne très majoritairement le secteur de ramassage des ordures ménagères et du compost confié à Cyclotri, géré par Partage. Toutefois, pour Manuela Cattani, cosecrétaire centrale du SIT, le cas est exemplaire. «C'est la première fois que des personnes en emplois de solidarité arrivent à surmonter leurs peurs et à mener une grève, explique-t-elle. Partage est un cas d'école pour reparler de ces emplois, que nous combattons depuis leur introduction en 2009.» Rappelons qu'ils sont destinés à des chômeurs en fin de droits et financés en partie par l'Etat. On en dénombre aujourd'hui environ 800.

Ce qui semble avoir servi de détonateur est l'ambiance de travail très pénible chez Partage. Plusieurs des manifestants évoquent un manque de respect total, une pression insupportable et des propos insultants qui auraient été émis par la direction ou des cadres intermédiaires. «Nous avons demandé à l'Office cantonal de l'emploi d'ouvrir une enquête afin de vérifier si des collaborateurs ont subi des atteintes à la personnalité», confie Manuela Cattani.

Mais ce mouvement de colère cache d'autres revendications. Le SIT et les grévistes demandent que ces employés soient intégrés à la voirie de Carouge puisque la prestation qu'ils assument devrait en réalité être effectuée par la commune. Plus généralement, ils qualifient les salaires versés d'indécents. «Nous demandons à être traités correctement, conclut un manifestant. Moi qui ai quatre enfants, comment pourrais-je vivre normalement avec 2800 francs nets par mois.»

(TDG)

Créé: 26.08.2013, 16h08

Aucun commentaire pour le moment

EMPLOIS DE SOLIDARITÉ

Grève chez Cyclotri, la levée des ordures est un peu ralentie à Carouge

Par **Jean-François Mabut**. Mis à jour à 11h30 **8 Commentaires**

La grève se poursuit ce lundi. Partage et la Voirie de Carouge assurent un service minimum.



Articles en relation

«Pas question de fonctionnariser les éboueurs à tricycle de Carouge»

Les éboueurs de Cyclotri débrayent, l'association Partage négocie
Éboueurs de Carouge, le patron du chômage répond au syndicat SIT

Mots-clés

SIT Genève (Syndicat interprofessionnel des travailleurs)

Le vieux Carouge ne va pas être envahi par les ordures. L'ancien maire Marc Nobs, qui est devenu codirecteur de l'association Partage et d'une de ses filiales Cyclotri, affectée depuis jeudi par une grève, dit avoir pris des mesures pour que les déchets soient levés. La grève se poursuit ce lundi. Y participe une quinzaine de collaborateurs, des chômeurs en fin de droit, embauchés dans le cadre du programme des emplois de solidarité (EdS). Partage, qui emploie une petite soixantaine de personnes, assure un service minimal auprès de ses clients. «Il ne faudrait pas que ça dure», déclare Marc Nobs, qui

Office cantonal de l'emploi (OCE)

estime que Partage est peu victime de l'action syndicale.

Partager & Commenter

Vendredi, deux déléguées du Syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT) ont rencontré la direction de Partage

ainsi que celle de l'Office cantonal de l'emploi. Sans succès. La direction de Partage doit rencontrer Patrick Schmied ce mardi après-midi. Pour l'heure, la question de la suspension des salaires des grévistes n'a pas été évoquée. Partage a signé une convention avec l'Etat et n'est, comme la cinquantaine d'autres associations impliquées dans le programme des EdS, pas seule à décider, malgré le fait que les contrats de travail des EdS relève du Code des obligations.

La mairie de Carouge réclame une hausse des salaires des EdS

La mairie de Carouge se dit très préoccupée par les allégations du SIT. Elle a écrit à l'OCE pour demander une revalorisation des salaires des EdS et à Partage pour s'enquérir des accusations de mobbing portées par le syndicat. Nicolas Walder, responsable de la Voirie, a rencontré les grévistes et le SIT jeudi. Le conseiller administratif, membre des Verts, préside l'association GenèveRoule qui emploie une trentaine de personne en EdS. Il a été très actif dans la mise sur pied du programme des emplois temporaires. A ce stade, il n'envisage pas de renoncer à ce service.

Le SIT a déposé, jeudi passé, premier jour de la grève, une liste de revendications de quatre pages. Sur le plan politique, le syndicat réclame que les travailleurs de Cyclotri soient engagés par la mairie de Carouge avec le même statut que les employés de la Voirie (notamment un salaire de mille francs de plus au 3250 francs qu'ils touchent aujourd'hui). Nicolas Walder a exclu cette solution, qui coûterait près d'un million de francs, soit le double de la facture actuelle, à Carouge, alors que la hausse d'impôt a été refusée par les citoyens.

Au niveau de l'association Partage, le syndicat détaille ses doléances. Elles vont de l'absence de douches et d'une pharmacie dans les locaux à des «menaces de licenciements constantes de la part de la hiérarchie (direction et deux adjoints de direction)». Le créateur de Partage Vincent Gall a indiqué à la Tribune que des douches seront installées dans les meilleurs délais et a réfuté les autres allégations relatives au management du personnel. (TDG)

Créé: 26.08.2013, 11h30

[Voir tous les commentaires](#)

saient ainsi d'une surface individuelle de 3,84 m², alors que l'espace minimal devrait être de 4 m².

M^e Bazarbachi va recourir au Tribunal fédéral contre la dé-

le droit», a précisé l'avocate. Elle mènera le combat jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme s'il le faut.

La surpopulation carcérale est récurrente à Genève. Le can-

tions de détention à Champ-Dollon. Les gardiens dénoncent régulièrement cette situation tendue au bord de la rupture.

Le responsable du Service de médecine pénitentiaire des

ses confrères à agir par tous les moyens légaux pour dénoncer ces conditions de détention. Champ-Dollon qui est conçu pour 376 détenus en accueille régulièrement plus de 800. ATS

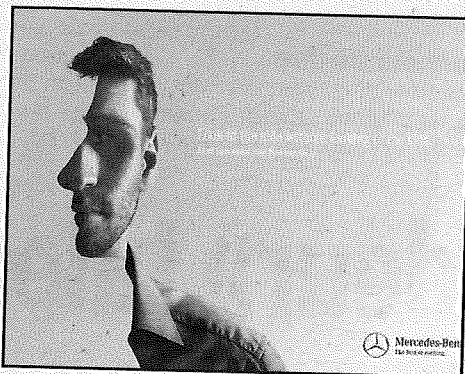
PLAGIAT

Le Parti socialiste démasqué!



En-dessus, l'affiche du Parti socialiste présentant Sandrine Salerno. Ci-contre, une publicité de 2012. DR

campagne 2013 du Parti socialiste (PS) genevois pour les élections au Grand conseil et au Conseil d'Etat fait parler d'elle. Mais pas toujours en bien. En observant un visage découpé de la maire de la Ville de Genève Sandrine Salerno, on croirait voir une copie d'une campagne de publicité réalisée en 2012 par l'Allemand Jung Von Matt pour la marque de voiture Mercedes-Benz, comme l'a remarqué le site in-



ternet cominmag.ch. Même type de photo portrait, même profil coupé en deux, même regard de face tandis que le reste du visage est tourné sur le côté: les deux publicités sont quasiment identiques.

Du côté du PS, on déclare ne pas avoir eu connaissance de cette campagne avant hier. La ressemblance serait donc le fruit d'un pur hasard. Nadia Meric, secrétaire adjointe du PS, se refuse à parler de plagiat: «La ressemblance n'est pas voulue, il s'agit d'un procédé d'illusion courant qui a été utilisé bien avant la pub de Mercedes.» La campagne a été réalisée à l'interne, sans recours à une agence de communication.

Le PS doit l'idée de ces affiches à la conseillère municipale et graphiste Olga Baranova: «On ne peut pas parler de plagiat, les images circulent librement sur internet.» Les bonnes idées aussi, visiblement!

M^{me} Baranova revendique une campagne qui sort des conventions et se défend en déclarant que «ce visuel n'a jamais été vu avant à Genève». «Certes, il n'est pas révolutionnaire, mais on bénéficie au moins de l'originalité du contexte politique.» Original... et pas cher. SRO

EMPLOIS DE SOLIDARITÉ

La grève à Cyclotri s'étend à Partage

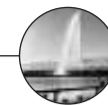
La grève qui paralyse l'entreprise Cyclotri depuis jeudi se poursuivra tout le week-end ainsi que lundi. La nouvelle nous a été confirmée hier par Elodie de Weck, secrétaire syndicale au SIT (Syndicat interprofessionnel de travailleuses et de travailleurs). La décision a été prise hier à l'unanimité du personnel gréviste de cette entreprise d'insertion sociale dépendant de Partage, soit une quinzaine de personnes.

Une séance de négociations avec la direction de cette association a eu lieu. De même que des discussions avec Patrick Schmiéd, directeur de l'Office cantonal de l'emploi (OCE). C'est en effet l'Etat qui finance très majoritairement ces emplois dits de solidarité (EDS).

Le personnel demande qu'un audit quant à leurs conditions de travail soit mené, relève M^{me} de Weck. Ce que la direction de Partage serait prête à accepter, selon elle.

L'Office cantonal de l'emploi, avant de prendre une décision à ce sujet, veut entendre toutes les parties. Outre le personnel, il devrait s'entretenir lundi ou mardi avec la direction de Partage. «On nous annonce une décision pour mercredi, vendredi au plus tard», explique M^{me} de Weck.

Le mouvement de protestation a plutôt tendance à s'étendre à l'ensemble de l'association Partage dont dépend Cyclotri: hier, outre le personnel effectuant des tâches de voirie sous-traitées par Carouge, quelques employés actifs dans la hall de tri des denrées alimentaires desservant la plupart des associations caritatives du canton se sont joints au mouvement de grève. «Il s'agit de quatre ou cinq personnes, mais on nous annonce de nouveaux grévistes pour lundi.» PHILIPPE BACH



Le personnel de Cyclotri se met en grève

EMPLOIS DE SOLIDARITÉ • La levée des ordures ménagères et du compost dans le Vieux Carouge doit provisoirement être assumée par la voirie.



Les employés exigent des conditions de gestion du personnel plus respectueuses et le retour de mesures de formation et de requalification. JPDS

PHILIPPE BACH

Une première, selon le Syndicat interprofessionnel (SIT). Une quinzaine de personnes en emploi de solidarité (EDS) et travaillant pour Cyclotri, un service de ramassage des ordures ménagères géré par l'association Partage, se sont mis en grève hier matin.

Un cahier de doléances a été rédigé. Ce texte exige des conditions de gestion du personnel plus respectueuses et le retour de mesures de formation et de requalification que Partage n'assume pas. Il propose également à la commune sarde de réintégrer les tâches assumées par Cyclotri dans la voirie, en engageant les travailleurs en EDS.

Nervosité palpable

Mardi, le SIT tirait la sonnette d'alarme au sujet des conditions de travail de ces personnes en EDS (lire *Le Courrier* de mercredi). Cette disposition de la loi cantonale sur le chômage permet de salarier pour des tâches d'utilité publique des personnes ayant épuisé leurs droits aux indemnités chômage. Le but étant de relancer le processus de réintégration professionnelle.

Sur place, à la suite de l'annonce du mouvement du personnel, une nervosité certaine régnait hier. Nous nous sommes d'ailleurs fait éjecter des locaux de Partage par la direction. Mais nous avons pu recueillir des témoignages de grévistes – seul Cyclotri a cessé le travail – et de non-grévistes.

Ceux-ci dénoncent une gestion du personnel faite de mépris et de décisions autoritaires. Particulièrement visé, Vincent Gall, directeur de Partage, et ses deux adjoints. Parmi les griefs, certains peuvent paraître anodins même si vexatoires – «Il ne m'a jamais dit bonjour» –, d'autres sont plus sérieux et tiennent d'avantage de la menace. «On nous dit, la porte est là, lorsque nous avons exprimé des doléances.»

Mouvement en extension?

Autre reproche: «On nous présente à l'extérieur comme des personnes à problèmes, des alcooliques ou drogués.» Ce que corrobore la quinzaine de grévistes présents en fin d'après-midi dans les locaux du SIT qui relèvent des propos parfois peu amènes des Carougeoises.

Enfin, les conditions d'hygiène et de sécurité ne sont pas respectées, selon Elodie de Weck, secrétaire syndicale au SIT: ces travailleurs n'ont pas l'équipement adéquat, leurs conditions de travail sont pénibles au-delà du raisonnable et certains problèmes d'hygiène se posent, comme l'utilisation de charrette ayant servi à évacuer les ordures pour transporter ensuite des repas. Une accusation démentie par M. Gall.

Le mouvement se poursuit, en tous les cas jusqu'à lundi, selon Manuela Cattani, coprésidente du syndicat: «Un élargisse-

ment du mouvement n'est pas à exclure.» Hier, la commune sarde a dû assumer, via son service de voirie classique utilisé pour le reste de Carouge, la levée des ordures ménagères du Vieux Carouge.

Des négociations auront lieu aujourd'hui. Et Patrick Schmied, directeur de l'Office cantonal de l'emploi – dont dépendent les EDS –, va recevoir toutes les parties au conflit. C'est sur la base de ces rencontres qu'il décidera s'il entend lancer un audit de Partage relatif aux conditions de travail.

Le maire interpellé

Du côté des autorités carougeoises, la démarche est assez similaire. Nicolas Walder, maire de Carouge, «tombe un peu des nues». «Ce que j'entends est très grave, mais il faut bien sûr établir les faits.» Une enquête interne est annoncée. En l'état, la commune n'aurait pas les moyens d'intégrer dans sa voirie les quinze employés de Cyclotri.

Quant à la direction de Partage, elle «se refuse à jeter de l'huile sur le feu». «Des négociations auront lieu dès ce vendredi», précise Vincent Gall, directeur de l'association. «Tout pourra être mis sur le tapis, mais certaines exigences des syndicats concernent en fait plutôt l'Etat.» A ce stade, M. Gall n'entend pas se prononcer sur les griefs dont il fait l'objet, même s'il «récruse fermement l'accusation de pratiquer une gestion tyrannique». I

EN BREF

VOTATIONS

Bureaucratie allégée pour l'audit des campagnes

Si les frais d'une campagne de votation ne dépassent pas 2000 francs, plus besoin de faire appel à une fiduciaire pour réviser les comptes. Voilà le projet de modification de la loi sur l'exercice des droits politiques en matière de transparence du financement des campagnes de votation que le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil. Une adaptation qui répond aux plaintes de petits groupements et associations. La facture du fiduciaire revenait souvent plus cher que la campagne en soi. Le projet du Conseil d'Etat entend ainsi assouplir une modification législative approuvée par le peuple en mai 2011, qui oblige tout groupement qui entend figurer dans la brochure officielle envoyée aux citoyens ou sur les panneaux d'affichage à faire auditer ses comptes. Au-dessous de 2000 francs, les groupements ne devraient plus faire valider leurs comptes par une fiduciaire, mais devront toujours les déposer auprès de l'autorité compétente. RA

FRONTENEX

82 millions pour l'Ecole de com'

L'Ecole de commerce de Frontenex n'est plus un mirage. Le Conseil d'Etat a adopté un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 82,122 millions de francs pour réaliser ce bâtiment, qui pourra accueillir 1000 élèves en 2017. Il se situera sur le site des Fourches, occupé par un centre sportif. La difficulté à trouver un emplacement de substitution pour ces installations explique l'important retard de ce projet, qui a lourdement pesé dans le problème de surpopulation dans les bâtiments de l'école post-obligatoire. Le stade de football sera ainsi déplacé à l'avenue Mirany, à Belle-Ide, et la piste d'automodélisme à la route du Nant-d'Avril, à Meyrin. RA

PÂQUIS

Dimanche festif aux Bains

Ce dimanche s'annonce festif aux Bains des Pâquis, où les réjouissances commenceront dès 6h du matin avec un concert des Sélérites, les «habitants de la lune» mêlant danse, musique et poésie. Et à 14h sera donné le départ de la course de natation en eau libre préférée des Genevois-es, la «Course autour du phare», qui fête ses 16 ans. Des démonstrations de water-polo suivront. La fanfare colombienne Palenque fera danser le public, dès 18h jusqu'en début de soirée, avant la dernière projection du cycle d'Helvetas «Cinéma Sud», *Bike for Bread* de Raphaël Jocaud et Claude Marthaler, et une autre projection, des courts métrages sur le thème de l'eau proposés par le cinéma Spoutnik. *Bike for Bread* a pour sujet la vie de jeunes vendeurs ambulants de galettes de pain qui sillonnent à vélo les rues du Caire. MOP

Di 25 août aux Bains des Pâquis, www.bains-des-paquis.ch

QUEUE-D'ARVE

A la découverte du Club alpin

A l'occasion des 150 ans du Club alpin suisse (CAS), les sections genevoise et carougeoise organisent une journée dédiée à la montagne, le 31 août au Centre sportif de la Queue-d'Arve. A travers un parcours guidé, le visiteur pourra découvrir les différentes facettes du CAS et de son travail, mais aussi participer à des activités sportives ou ludiques. L'occasion pour le CAS de partager la passion de la montagne avec le public genevois. Pour les casse-cous, notez qu'une descente en rappel aura lieu ainsi que des exercices de sauvetage. Le tout dans une ambiance bon enfant avec musique et restauration. SRO

EN BREF

TRANSPORTS

Vers une nouvelle aérogare?

De grands projets d'extension sont dans les tiroirs du directeur de l'Aéroport de Genève, Robert Deillon, comme le révèle une revue ultra-confidentielle de l'industrie aéroportuaire. Il prévoit 20 millions de passagers d'ici à 2025 ainsi que la création d'une nouvelle aérogare, en sus des nouveaux guichets prévus et qui font d'ores et déjà l'objet d'une opposition par des associations écologistes. La nouvelle a été révélée hier dans l'émission *Forum* de la RSR. co

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES
Inscription dès mardi

Le Département genevois de l'instruction publique (DIP) propose plus de 230 activités extrascolaires les mercredis pour les enfants de 4 à 16 ans. Les inscriptions pour ces cours seront ouvertes sur internet et par téléphone dès mardi 7h. Les activités extrascolaires visent à faciliter l'accès pour tous à la pratique d'activité créative, citoyenne, physique ou scientifique, a indiqué hier le DIP. ATS

Programme complet et inscriptions sur www.ge.ch/loisirs_jeunes ou au 022 546 21 10

CONDITIONS DE TRAVAIL

Meilleur contrôle des cafés de la Ville

Sylvia Revello

La Ville de Genève et le syndicat UNIA s'allient pour le respect des conventions collectives (CCT) et du droit du travail dans les établissements publics de la municipalité. Grâce à l'accord établi, la Ville disposera désormais d'un contrôle direct sur les gérants de cafés ou de restaurants qui occupent ses locaux et pourra ainsi agir plus facilement en cas de non-respect du droit du travail et des CCT.

En 2011 déjà, la Ville de Genève avait fait un pas en avant en établissant un règlement qui obligeait l'exploitant à respecter les CCT sous peine de rupture de bail. En théorie, ce règlement donnait à la Ville les moyens de résilier un bail si l'exploitant réitérait des infrac-

tions après avoir été contrôlé. La mise en application s'était toutefois révélée plus compliquée. Principalement parce que la Ville n'avait pas le droit de solliciter des contrôles auprès de l'Office de contrôle fédéral situé à Bâle sans dénonciation de la part d'UNIA ou d'un autre syndicat.

«Avec le nouvel accord conclu, UNIA s'engage à dénoncer les établissements soupçonnés de ne pas respecter la loi afin que l'Office fédéral puisse procéder à un contrôle», explique Umberto Bandiera, responsable de l'hôtellerie-restauration auprès d'UNIA Genève. «En cas de violation certifiée du droit du travail ou des CCT, l'exploitant est prié par la Gérance immobilière

municipale (GIM) de remédier à la situation sous peine de résiliation de bail», précise Sandrine Salerno, maire de Genève. «Si rien n'a changé à la suite d'un second contrôle, la résiliation intervient.»

«Seule la moitié des 110 établissements publics sont actuellement soumis à cette législation», précise M^{me} Salerno. Les autres ayant signé leur contrat de bail avant l'introduction du règlement.

«Ce partenariat permettra d'accroître l'attention portée au secteur de la restauration», se réjouit M. Bandiera. Une attention qu'il juge nécessaire. Les travailleurs de la restauration et de l'hôtellerie effectuent en effet un travail pénible et souvent peu rémunéré: «Ils re-

quièrent donc une protection accrue.»

M. Bandiera révèle qu'il existe actuellement plusieurs litiges avec des établissements installés dans les locaux de la ville. «Les procédures sont en cours», dit-il sans autres précisions. Le responsable prévoit néanmoins des actions publiques afin «de confronter les gérants à leurs responsabilités, mais aussi de s'assurer du soutien de la Ville.» Pour rappel, la Potinière avait récemment fait l'objet de sanctions.

Par ailleurs, la maire rappelle que l'image de Genève est en jeu. Situés dans des lieux de prestige ou historiques, «certains établissements jouent un rôle social important et se doivent d'être exemplaires». I

Les chômeurs en fin de droit ramassant les poubelles dans le Vieux Carouge se sont mis en grève hier, a révélé *Le Courrier*. Ils dénoncent le dumping salarial dont ils sont l'objet et de mauvaises conditions de travail. La comparaison entre ces éboueurs et les employés de la voirie carougeoise a en effet de quoi choquer. Le mouvement social initié hier met une nouvelle fois en lumière les limites des emplois de solidarité (EDS). Ces postes payés au rabais ont été instaurés par François Longchamp pour remplacer l'ancien mécanisme des emplois temporaires.

plus choquant de la part de Carouge, où les communières viennent de refuser une hausse d'impôt pourtant modeste!

Le système relève carrément de la fustiguerie quand l'Etat de Genève engage au rabais, via ce même mécanisme, des assistants à l'intégration scolaire, ces chômeurs en fin de droit qui doivent aider les enfants à besoins particuliers à intégrer l'école normale. Car loin d'être une activité «complémentaire», l'école inclusive est un véritable projet politique et de société. Il a été voulu par le législateur et inscrit dans la loi. Mais, au lieu de sortir des chômeurs de la précarité, l'Etat les sous-paie, via Pro Juventute, complice de ce dumping. De 15 l'an passé, 30 à 40 élèves doivent bénéficier de ces aides en 2013-2014.

Tout n'est pas à proscrire dans les emplois de solidarité, qui peuvent servir d'ultime parachute à des personnes dans l'incapacité de se réinsérer dans l'économie réelle. Par ailleurs, ils sont pour une part un tremplin réussi vers des emplois fixes. Sans compter qu'ils peuvent être formateurs. Mais la loi ne l'oblige pas et, en pratique, cela pêche souvent. Que penser, en effet, de ces chômeurs obligés de jouer les hommes-sandwichs à la gare? Il n'y a certes pas de sots métiers, mais on voit mal en quoi cette activité valoriserait un CV... Quant à Partage, elle avoue manquer de moyens pour la formation.

Que dévoile la grève à Cyclotrix? Que, sous couvert d'écologie et de réinsertion emballées sous le concept alléchant d'économie sociale et solidaire, les collectives publiques n'assument pas leurs responsabilités. Et que cette étiquette n'empêche pas d'imposer aux employés un climat de terreur, du moins à en croire les accusations portées contre Partage.

Lundi, la PLR Isabel Rochat, candidate à sa réélection, tiendra une conférence de presse pour faire l'état des lieux de l'emploi. Mauvais timing pour la cheffe de l'emploi et de la solidarité...

éditorial

RACHAD ARMANIOS

LIGNE DE PARTAGE À CAROUGE

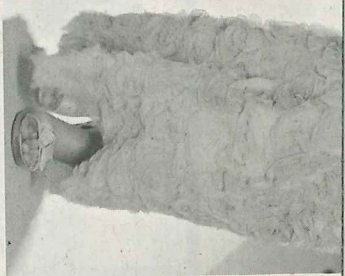
5

Dans le cas de espèce, Carouge a mandaté Cyclotrix, une émanation de l'association Partage, un important acteur de l'économie sociale et solidaire genevoise, pour le ramassage quotidien des déchets issus du tri sélectif. Les chômeurs qui s'en chargent sont payés à trois quarts par l'Etat et à un quart par la municipalité.

Les EDS sont censés se déployer sur le marché «complémentaire» de l'emploi, c'est-à-dire ne pas concurrencer la «vraie» économie. A Carouge, l'exécutif s'en sort en expliquant que le ramassage quotidien est un plus qui n'aurait pas été instauré sans le mécanisme des EDS. Car il serait hors de prix de fonctionnariser cette tâche.

En réalité, les EDS deviennent toujours plus un instrument permettant aux collectivités publiques d'assurer des prestations à bas prix, au risque d'alimenter le dumping salarial et social. C'est d'autant

KENSTONE



6

Outre-Sarine, les plans d'**austérité** pleuvent. L'éducation, la santé et le social trinqueron les premiers.

4

La **Dolce Vita**, à Lausanne, un club mythique né des revendications des jeunes des années 80.

3

Le Mur de séparation israélo-palestinien vu par deux projets d'**art contemporain** très différents.

Pour WRS, le «Radio of the Year Award 2013» a un goût amer.

Avant de disparaître, la radio WRS reçoit un prix

World Radio Switzerland va disparaître dans neuf jours, au moment où elle reçoit un prix prestigieux

A neuf jours de sa dernière émission, World Radio Switzerland (WRS) tient une petite revanche: la station anglophone basée à Genève vient de remporter pour la deuxième année consécutive le prix international «Radio of the Year Award 2013», pour son augmentation d'audience de 130%. «Cette récompense entérine ce que nous avons toujours soutenu: nous avons un public et nous sommes une radio de service public ouverte sur le monde», rapporte Philippe Mottaz, directeur de WRS. Une reconnaissance qui fait un pied de nez à la Société suisse

de radiodiffusion et télévision (SSR), qui s'est séparée de WRS en juin. Celle-ci a ensuite été rachetée par un média privé basé à Nyon mais elle n'a pas pu conserver sa concession FM. Conséquence: la radio anglophone sera diffusée seulement sur DAB+, le câble et Internet.

«Ce prix nous laisse aussi un goût amer, poursuit Philippe Mottaz. Car il intervient au moment où nos 21 collaborateurs sont en recherche d'emploi.» Le nouveau propriétaire de WRS leur a soumis des offres d'engagement mais celles-ci n'étaient pas satisfaisantes, rapporte Philippe Mottaz. Pourrait-on imaginer un nouveau projet avec d'anciens de WRS? «La bataille est terminée, les carottes sont cuites», lâche le directeur.
Aurélié Toninato

Genève-Plage Un adolescent est entre la vie et la mort

Un tragique accident a eu lieu hier dans le bassin principal de Genève-Plage. Vers 15 h 30, un garçon de 14 ans a été découvert sur le plan d'eau, à plat ventre. Un maître nageur l'a aussitôt ramené sur le bord de la piscine et a pratiqué, avec un collègue, un massage cardiaque, le temps qu'arrive le cardiomobile. Des parasols ont été installés pour masquer l'intervention aux yeux des badauds. La victime a été transportée inconsciente aux Urgences de l'Hôpital. Son pronostic vital est engagé. **J.F.M/A.T.**

Débrayage

15

C'est le nombre d'employés de l'association Partage, affectés à la levée des ordures à Carouge, qui ont débrayé hier pour protester contre leurs conditions de travail et le dumping salarial dont ils se disent victimes. Le syndicat SIT a dénoncé mardi le système des emplois de solidarité dont les communes et les associations sans but lucratif de Genève profiteraient à bon compte. Il a aussi dénoncé de graves problèmes de management à Partage. **J.F.M/A.T.**

egate.ch

èque en ligne

cher Kantonalbank



SOCIAL

Les éboueurs de Cyclotri débrayent, l'association Partage négocie

Par Jean-François Mabut. Mis à jour le 22.08.2013 3 Commentaires

Pour le SIT, les emplois de solidarité sont des faux emplois. Deux jours après avoir dénoncé le système, il enfonce le clou.



Articles en relation

Éboueurs de Carouge, le patron du chômage répond au syndicat SIT
«Pas question de fonctionnariser les éboueurs à tricycle de Carouge»

Mots-clés

SIT Genève (Syndicat

«Une quinzaine d'employés de l'association Partage affectés à la levée des ordures à Carouge débrayent ce jeudi pour protester contre leurs conditions de travail et le dumping salarial dont ils se disent victimes.» L'information relayée ce matin par un courriel du Courrier, est confirmée peu après midi par le Syndicat indépendant des travailleurs. Le bureau de l'association Partage s'est réuni à midi. «Il

**interprofessionnel des travailleurs)
Office cantonal de l'emploi (OCE)**

a décidé d'entrer en négociation avec le personnel»,
indique son directeur Vincent Gall.

Partager & Commenter

Sur place, à l'avenue du Cardinal Mermillod, aucune
banderole, aucun piquet de grève ne signalent

l'événement. Le travail semble se poursuivre normalement. Dans la rue un éboueur du service de la Voirie de Carouge s'arrête devant une corbeille, la vide dans sa camionnette électrique et repart. Il touche un salaire d'environ mille francs supérieur au salaire des chômeurs en fin de droit embauchés par Partage dans le cadre des emplois temporaires (EdS). Sa camionnette coûte 46'000 francs à la Ville de Carouge, un cyclotri environ 8000 à Partage.

Deux douches seront installées

«Dès la fin de cette semaine, déclare Vincent Gall, deux douches seront installées à l'avenue du Cardinal-Mermillod et d'autres seront mises en service dès que possible, le temps pour l'association de trouver les fonds pour ça.» Le SIT réclame aussi la rupture du partenariat qui lie Carouge et Partage depuis 2009 et la suppression des emplois de solidarité. «Ces questions ne relèvent pas de la responsabilité de notre association, répète le directeur. Pas plus que l'augmentation des salaires des éboueurs à triporteur qui, elle, est fixée par la loi cantonale sur le chômage.»

La grève intervient deux jours après la dénonciation publique, par le SIT, associé au parti Solidarités, du système des emplois de solidarité dont les communes et les associations sans but lucratif de Genève profiteraient à bon compte. Cyclotri est une des prestations offertes par l'association Partage, connue également pour ses campagne de récolte de nourriture en faveur des plus démunis du canton. Selon le journal Le Courrier, le Syndicat SIT dénonce aussi, chez Partage, de graves problèmes de management. Une déclaration que Vincent Gall et son codirecteur Marc Nobs réfutent en bloc.

«De vrais emplois»

Les emplois de solidarité ont été instaurés par une révision de la loi cantonale sur le chômage. Actuellement 761 personnes sont engagées dans ce que le directeur de l'Office cantonal du chômage, Patrick Schmied, qualifie de vrais emplois, les travailleurs étant liés aux associations par des contrats en bonne et due forme. Les associations sont elles-mêmes conventionnées par le Canton qui définit cas par cas les conditions de subventionnement et les surveille chaque année.

Les EdS sont proposés aux chômeurs le plus souvent âgés, arrivés au bout des prestations de l'assurance chômage. Dans le cas de Cyclotri, qui assure la levée d'ordure notamment dans le Vieux Carouge et intervient également à Plan-les-Ouates et à Chêne-Bourg, notamment, le Canton paie les trois quarts du salaire, le solde est à la charge de la commune de Carouge. La rémunération des travailleurs est fixée dans la loi cantonale sur le chômage et s'élève au

minimum à 3250 francs par mois pour 40 heures. Ce salaire correspond peu ou prou à un smig genevois.

Le MCG en embuscade

Au moment où nous quittions l'association Partage, son directeur était au téléphone avec la ministre de tutelle des emplois de solidarité, Isabel RoCHAT. Le débat risque de rebondir durant la campagne électorale. Le MCG est en embuscade. Sa candidate au Conseil d'Etat, Delphine Perrella-Gabus a publié mercredi un blog dans lequel elle qualifie les emplois de solidarité de «fumisterie».

(TDG)

Créé: 22.08.2013, 15h24

[Voir tous les commentaires](#)

SOCIAL

Les éboueurs de Cyclotri débrayent, l'association Partage négocie

Par Jean-François Mabut. Mis à jour le 22.08.2013 3 Commentaires

Pour le SIT, les emplois de solidarité sont des faux emplois. Deux jours après avoir dénoncé le système, il enfonce le clou.



Articles en relation

Éboueurs de Carouge, le patron du chômage répond au syndicat SIT
«Pas question de fonctionnariser les éboueurs à tricycle de Carouge»

Mots-clés

SIT Genève (Syndicat

«Une quinzaine d'employés de l'association Partage affectés à la levée des ordures à Carouge débrayent ce jeudi pour protester contre leurs conditions de travail et le dumping salarial dont ils se disent victimes.» L'information relayée ce matin par un courriel du Courrier, est confirmée peu après midi par le Syndicat indépendant des travailleurs. Le bureau de l'association Partage s'est réuni à midi. «Il

**interprofessionnel des travailleurs)
Office cantonal de l'emploi (OCE)**

a décidé d'entrer en négociation avec le personnel»,
indique son directeur Vincent Gall.

Partager & Commenter

Sur place, à l'avenue du Cardinal Mermillod, aucune
banderole, aucun piquet de grève ne signalent

l'événement. Le travail semble se poursuivre normalement. Dans la rue un éboueur du service de la Voirie de Carouge s'arrête devant une corbeille, la vide dans sa camionnette électrique et repart. Il touche un salaire d'environ mille francs supérieur au salaire des chômeurs en fin de droit embauchés par Partage dans le cadre des emplois temporaires (EdS). Sa camionnette coûte 46'000 francs à la Ville de Carouge, un cyclotri environ 8000 à Partage.

Deux douches seront installées

«Dès la fin de cette semaine, déclare Vincent Gall, deux douches seront installées à l'avenue du Cardinal-Mermillod et d'autres seront mises en service dès que possible, le temps pour l'association de trouver les fonds pour ça.» Le SIT réclame aussi la rupture du partenariat qui lie Carouge et Partage depuis 2009 et la suppression des emplois de solidarité. «Ces questions ne relèvent pas de la responsabilité de notre association, répète le directeur. Pas plus que l'augmentation des salaires des éboueurs à triporteur qui, elle, est fixée par la loi cantonale sur le chômage.»

La grève intervient deux jours après la dénonciation publique, par le SIT, associé au parti Solidarités, du système des emplois de solidarité dont les communes et les associations sans but lucratif de Genève profiteraient à bon compte. Cyclotri est une des prestations offertes par l'association Partage, connue également pour ses campagne de récolte de nourriture en faveur des plus démunis du canton. Selon le journal Le Courrier, le Syndicat SIT dénonce aussi, chez Partage, de graves problèmes de management. Une déclaration que Vincent Gall et son codirecteur Marc Nobs réfutent en bloc.

«De vrais emplois»

Les emplois de solidarité ont été instaurés par une révision de la loi cantonale sur le chômage. Actuellement 761 personnes sont engagées dans ce que le directeur de l'Office cantonal du chômage, Patrick Schmied, qualifie de vrais emplois, les travailleurs étant liés aux associations par des contrats en bonne et due forme. Les associations sont elles-mêmes conventionnées par le Canton qui définit cas par cas les conditions de subventionnement et les surveille chaque année.

Les EdS sont proposés aux chômeurs le plus souvent âgés, arrivés au bout des prestations de l'assurance chômage. Dans le cas de Cyclotri, qui assure la levée d'ordure notamment dans le Vieux Carouge et intervient également à Plan-les-Ouates et à Chêne-Bourg, notamment, le Canton paie les trois quarts du salaire, le solde est à la charge de la commune de Carouge. La rémunération des travailleurs est fixée dans la loi cantonale sur le chômage et s'élève au

minimum à 3250 francs par mois pour 40 heures. Ce salaire correspond peu ou prou à un smig genevois.

Le MCG en embuscade

Au moment où nous quittions l'association Partage, son directeur était au téléphone avec la ministre de tutelle des emplois de solidarité, Isabel RoCHAT. Le débat risque de rebondir durant la campagne électorale. Le MCG est en embuscade. Sa candidate au Conseil d'Etat, Delphine Perrella-Gabus a publié mercredi un blog dans lequel elle qualifie les emplois de solidarité de «fumerie».

(TDG)

Créé: 22.08.2013, 15h24

[Voir tous les commentaires](#)

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

CAROUGE (GE)

22 août 2013 10:45; Act: 22.08.2013 10:55

Des employés de Partage font grève

Une quinzaine de salariés en charge de la levée des ordures débrayent ce jeudi. L'association de réinsertion de chômeurs en fin de droit avait été épinglée par un syndicat mardi à cause des conditions de travail.



Les triporteurs utilisés pour le ramassage des ordures seraient mal adaptés. (photo: Keystone)

Le torchon brûle entre Partage et certains de ses employés. Mardi, [le syndicat SIT était monté au créneau pour dénoncer les conditions de travail](#) de la quinzaine de salariés de l'association qui effectuent le ramassage quotidien des ordures dans la vieille-ville de Carouge. Il s'agit de chômeurs de longue durée, embauchés sous le régime des Emplois de solidarité (EdS) et payés 3225 fr. par mois, comme le prévoit la loi.

Le SIT relevait alors un matériel inadapté provoquant des douleurs lombaires insoutenables ou encore l'absence de douches. Le tout pour un salaire jugé «misérable» et l'absence presque totale d'une possibilité de formation, contrairement à ce que l'Etat prévoit pour les EdS. Une quinzaine de plaintes avaient alors été enregistrées.

Jeudi, «[Le Courrier](#)» annonce qu'une nouvelle étape a été franchie dans le conflit, puisque ces travailleurs vont faire grève toute la journée.

(20 minutes)

Genève & région

Le pianiste Nelson Freire
au Festival St Prex Classics

Page 21

Clients trompés? Gérant
de fortune en prison

Page 16

STEEVE IUNCKER-GOMEZ



Education

La rentrée bat des records: 536 nouveaux professeurs

Les préretraites ont nécessité de nombreux engagements. Des enseignants en formation ont été appelés en renfort

Aurélié Toninato

«La boucle est bouclée.» Pour le Département de l'instruction publique (DIP), la rentrée de lundi est placée sous le signe de l'aboutissement de grands projets. Harmonisation scolaire et nouveau Cycle d'orientation entament en effet leur dernière année de mise en œuvre.

Cette rentrée ne s'annonçait pourtant pas sous de bons auspices: les 520 départs à la retraite annoncés en avril, dont 402 en retraite anticipée, ont laissé un énorme trou à combler. «Mais tout se fera finalement dans de bonnes conditions puisque le défi a pu être relevé, en comptant sur les futurs enseignants et ceux déjà en place», rapporte Charles Beer, chef du DIP. Un nombre record de nouveaux professeurs - 536 sur 6600 - rejoindra les salles de classe lundi.

Enseignants mais étudiants

Au Cycle d'orientation (CO) et au postobligatoire, le trou laissé par les départs a nécessité l'engagement de 399 nouvelles recrues. Pour en trouver autant, il a fallu puiser dans le contingent des futurs profs. Ainsi, une centaine d'étudiants de première année et 130 de deuxième année à l'Institut universitaire de formation des enseignants ont été recrutés. «Cela se faisait déjà mais dans des proportions moindres», précise Salima Moyard, présidente de la Fédération des associations de maîtres du Cycle d'orientation. Cette pratique ne pose pas de problème particu-



Pour le Département de l'instruction publique, ici en conférence de presse, la rentrée est placée sous le signe de l'aboutissement de grands projets. «Tout se fera finalement dans de bonnes conditions puisque le défi a pu être relevé», a rapporté Charles Beer, chef du DIP. P. ALBOUY

Points chauds en ligne de mire

Anglais et mercredi matin d'école: à la rentrée 2014, les élèves de primaire apprendront l'anglais dès 10 ans, à raison de deux heures par semaine. Autre nouveauté: l'école le mercredi matin pour les 8 à 12 ans. Pour mener à bien ces deux réformes, le département devra engager plus de 150 enseignants.

Application de la nouvelle Constitution: celle-ci stipule l'obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans au moins. Un plan d'action pour éviter le

décrochage scolaire sera déployé et s'étendra jusqu'en 2017.

Parc immobilier saturé: les établissements scolaires sont surchargés, il manque 800 places au postobligatoire. En attendant la construction de bâtiments (le prochain est prévu à Frontenex en 2017), le département réorganise ses écoles pour gagner des locaux et rénove: le Cycle de Budé est en travaux; le Renard sera rasé et reconstruit. **A.T.**

lier car les étudiants sont suivis par des formateurs.» De plus, trente nouveaux venus ont été recrutés hors de Genève et deux enseignants atteignant l'âge de la retraite ont accepté de poursuivre leur activité. Il faut encore ajouter à la liste 30 engagements dans l'enseignement spécialisé.

Au primaire, 124 nouveaux instituteurs débiteront à la rentrée. Où les a-t-on dénichés, sachant qu'environ 100 professeurs sont formés par année dans le primaire? «Ces deux dernières années, nous avons moins recruté et il y avait donc un volume d'enseignants «en attente», répond Paola Marchesini, directrice adjointe à la

direction de l'enseignement obligatoire. Est-il possible d'ouvrir encore les 150 postes nécessaires à la mise en place de l'école le mercredi matin en 2014 (*lire l'enca-dre*)? «Nous étudions trois pistes, explique la directrice adjointe. La reconnaissance d'acquis pour les détenteurs d'un titre proche de celui délivré à Genève, le recrutement hors du canton et en dernier ressort, l'engagement de jeunes en formation.»

Grands projets terminés

Ces 536 nouveaux enseignants doivent permettre de mener à bien la fin de deux grands projets. Le premier: l'introduction du plan

d'études romand (PER), qui découle du concordat HarmoS (accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire). La rentrée 2013 marque la troisième et dernière phase de cette introduction aux classes de 4P, 7P, 8P et 11e du CO.

70 972

C'est le nombre d'élèves à la rentrée 2013; 45 420 font partie de l'enseignement obligatoire. Des effectifs en légère hausse, sauf au Cycle d'orientation

Deuxième grand projet: la réforme du Cycle d'orientation. Acceptée par le peuple en 2009, elle a débuté en 2011 avec l'instauration de trois regroupements en 9e année: R1, R2 et R3 (niveau élevé). Le deuxième acte, déclenché l'an passé, a réintroduit les sections en 10e année (Littéraire et scientifique, Langues vivantes et communication, Communication et technologie). De nouvelles matières - sensibilisation au latin, étude des grands textes - ont également été introduites. Ces branches et les sections font maintenant leur apparition en 11e année.

Mieux intégrer le handicap

Autres nouveautés de la rentrée: dans le cadre du projet d'école inclusive - intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers ou handicapés - un centre d'accueil pour élèves atteints de troubles du développement ouvrira dans l'école primaire d'Aire et au Cycle de Bois-Caran. Une classe d'élèves avec limites de capacités sera intégrée au Cycle du Vuillonnex. Enfin, le système d'assistants scolaires - des accompagnants pour élèves souffrant d'un handicap - est reconduit: 30 à 40 élèves devraient en bénéficier.

Remous à Carouge autour des conditions de travail des éboueurs à tricycle

Le SIT et solidarités dénoncent les emplois de solidarité. Le magistrat Vert de la Cité sarde, Nicolas Walder, répond

Les éboueurs juchés sur des tricycles à assistance électrique, que l'on voit notamment à Carouge, sont payés 3250 francs par mois par l'association Partage. «C'est un scandale», jugent le Syndicat indépendant des travailleurs (SIT) et le parti solidaritéS. «Sous prétexte d'écologie et de réinsertion sociale, on impose à des chômeurs en fin de droit des conditions de travail épouvantables», déclarent

les deux associations, qui exigent que Carouge et les autres collectivités publiques embauchent ces chômeurs comme des fonctionnaires de Voirie communale qui touchent au moins 1000 francs de plus. Pour réinsérer des travailleurs, les collectivités publiques doivent utiliser le système des allocations de retour en emploi (ARE), résume Manuella Catani, secrétaire permanente du SIT. Contrairement aux emplois de solidarité (EdS) dont le salaire est fixé par la loi à 3250 francs par mois, les ARE s'alignent sur les salaires en usage ou conventionnels.

Patron de Partage, Vincent Gall reste zen: «Nous avons 57 chô-



Les éboueurs juchés sur des tricycles sont payés 3250 francs par mois par l'association Partage. LAURENT GUIRAUD

meurs en fin de droit, tous sans formation. Tous gagnent plus que leur situation antérieure et ont retrouvé un vrai boulot. Si nous ne les avions pas embauchés, ils seraient à l'assistance publique.»

Les représentants du SIT et de solidaritéS n'en disconviennent pas. Mais c'est tout le système des EdS qu'ils remettent en cause. Si Carouge est particulièrement visée, c'est qu'un des initiateurs du projet, Marc Nobs, conseiller administratif PLR en 2009 lors du lancement de Cyclotri, est devenu codirecteur de Partage. «A mi-temps», précise Vincent Gall, qui a dû ralentir son rythme de travail à la suite d'un accident de santé.

En charge de la Voirie carougeoise depuis deux ans, le conseiller administratif Vert Nicolas Walder organise le 26 septembre, pour l'ensemble du Municipal, une réunion d'information sur le partenariat entre la Commune et Partage. Il n'envisage pas en l'état d'internaliser les Cyclotri dans les services communaux: «Cela n'est pas réaliste. Il faudrait ajouter au bas mot 800 000 francs au budget pour pouvoir engager les dix personnes à la Voirie.» Mais l' élu ajoute: «Bien que nous ayons toujours eu des retours très positifs concernant Partage, il est de notre devoir de vérifier les accusations du SIT.» **Jean-François Mabut**



Les emplois de solidarité de Cyclotri sous le feu des critiques

GENÈVE • La levée des déchets dans le Vieux Carouge a été confiée à Cyclotri. Le SIT dénonce du dumping salarial et une privatisation larvée.



Selon le SIT et Solidarités, les conditions de travail du personnel en réinsertion professionnelle de Cyclotri sont pas admissibles. JPDS

PHILIPPE BACH

«On se donne bonne conscience en disant que le projet est écologique et social mais, ce faisant, on alimente le dumping salarial et des conditions de travail scandaleuses», relève Manuela Cattani, cosecraire générale du SIT (Syndicat interprofessionnel de travailleuses et de travailleurs). Dans le colimateur du syndicat et du parti Solidarités: le tri sélectif que la commune sarde a confié à l'association Cyclotri, émanation de l'entreprise Partage, un des acteurs de l'économie sociale et solidaire et qui emploie des chômeurs en fin de droit payés par le canton.

Concrètement, dans le Vieux Carouge, la levée des ordures ménagères est quotidienne, du lundi au vendredi. Dix personnes en emploi de solidarité (EDS) évacuent les sacs-poubelles et ceux contenant les déchets compostables grâce à des triporteurs à assistance électrique. Cyclotri évacue aussi les «encombrants», les gros déchets genre canapés.

Selon le SIT et Solidarités, les conditions de travail de ce personnel en réinsertion professionnelle ne sont pas admissibles. Jean-Marc Richard, conseiller municipal, relève la pénibilité de ce travail, bien plus grande que pour un travail de voirie classique. Les sacs sont extraits à la

main des containers, il faut parfois vider ceux-ci sur le trottoir pour effectuer le tri. Ensuite, au dépôt de la voirie, tout se fait également à la main. A deux pas, des employés communaux qui, eux, ont des mini-bennes à bascule hydraulique pour expulser les déchets vers un compacteur. «C'est humiliant.» Les employés de Cyclotri n'ont pas non plus de douches à leur disposition.

Concurrence

Surtout qu'il s'agit d'une tâche de service public qui n'a pas à être externalisée, selon Elodie de Weck, secrétaire syndicale au SIT. La prestation est financée via le mécanisme des emplois de solidarité. En l'occurrence, la loi précise bien qu'il ne s'agit pas de concurrencer des postes existants. Des emplois n'ont certes pas été détruits à la voirie. «Mais la commune assume aujourd'hui la levée des ordures ménagères et l'entretien des espaces verts dans le nouveau quartier de la Tambourine, ceci à personnel égal, relève M. Richard, «C'est donc bien qu'elle a pu redéployer des employés auparavant utilisés dans le Vieux Carouge.»

Plus largement, c'est le mécanisme même des emplois de solidarité qui est critiqué: un EDS est payé 3225 francs par mois, 3725 pour un porteur de CFC, soit 38 700 francs par année, relève M^{me} de Weck,

alors qu'«une personne à la voirie carougeoise commence avec un salaire annuel de 50 400 francs...» En ces temps de disette budgétaire, une différence de près de près de 13 000 francs par poste devient tentante.

Du côté de la commune, Nicolas Walder, conseiller administratif vert, réfute l'accusation de dumping salarial: «Avec une levée quotidienne et un tri séparé, c'est bien une prestation nouvelle, que nous ne serions pas en mesure d'offrir, qui est fournie à la population.»

Système défendu

En revanche, il avoue son inquiétude quant aux problèmes relatifs aux conditions d'hygiène et de sécurité. «J'ai demandé une enquête à mes services pour faire la lumière sur ces reproches.» Mais il défend le principe des emplois de solidarité: «Trois personnes de Cyclotri ont pu être engagées à des postes fixes à la voirie depuis 2008, l'aspect formateur et de réinsertion est réel.»

Du côté de Partage, Vincent Gall, son codirecteur, se veut serein. Il défend le caractère intégrateur de ces emplois. En revanche, il plaide coupable sur certaines lacunes au niveau de l'hygiène: «L'absence de douches dans nos locaux ne nous avait pas été communiqué, il faudra y remédier.» I

VAL-DE-RUZ (NE)

Jardins musicaux et Fête de la Terre

Chaque été, le Val-de-Ruz (NE) s'anime de festivités au carrefour des mondes rural et citadin, tissant des liens entre culture et nature. Parmi ces activités multiples figurent la Fête de la Terre et les Jardins musicaux, dont le coup d'envoi officiel a lieu aujourd'hui.

Un marché du terroir, une parade agricole ou encore des expositions sur l'énergie: voici ce que propose la Fête de la Terre jusqu'à dimanche. Le public est aussi invité à profiter des guinguettes ou à s'initier au jeu de quilles neuchâtelois, sorte de bowling à l'ancienne inscrit sur la liste suisse des traditions vivantes.

Les Jardins musicaux, eux, se déroulent jusqu'au 1^{er} septembre avec 45 concerts et spectacles, principalement dans la Grange aux Concerts à Cernier. Les chevaux ne sont pas loin et la musique virevolte dans des senteurs de foin et de bois.

Les visiteurs verront par exemple le film *Les temps mo-*

dernes de Charlie Chaplin accompagné d'un orchestre en direct. Ou avec *Les Oiseaux*, ils écouteront «les premiers musiciens du monde», de la grive au merle noir, à travers les notes du pianiste Simon Peguiron.

Le concert du virtuose américain John Medeski, claviériste et compositeur, fera aussi partie des temps forts de ce festival singulier. A noter que les Jardins musicaux collaborent cette année avec la Collection de l'Art brut à Lausanne pour faire dialoguer des œuvres de cette dernière avec les créations musicales.

A ces manifestations s'ajoutent les Jardins extraordinaires, inaugurés en juillet et ouverts aux visites diurnes et nocturnes jusqu'au 16 septembre. L'entrée est libre pour découvrir 2000 m² de plantation, 250 mètres de chemins suspendus, 50 espèces d'arbres et arbustes et un étang de 350 m². ATS

www.jardinsmusicaux.ch

PLEIN AIR

La tournée du Cinéma Sud fait halte à Genève

Organisé par Helvetas, Cinéma Sud entame sa tournée romande. Il est aux Bains des Paquis jusqu'au 25 août et à l'Esplanade de Carouge du 26 au 28 août.

Véritable cinéma itinérant, il se veut avant tout écologique. L'entièreté du matériel est ainsi transporté par des vélos, à la force des mollets des deux «cyclistes-projectionnistes», Claude Marthaler et Quentin Luthy. A la tombée de la nuit, le film est projeté grâce à l'énergie emmagasinée par des panneaux solaires durant la journée. Quant à l'écran, une toile tendue entre deux arbres fait l'affaire.

Unique en son genre, Cinéma Sud offre des projections en plein air, sous le signe de la solidarité. Les films sélectionnés sont en effet tournés dans des pays où Helvetas, partenaire officiel de l'openair, s'engage pour le développement. L'occasion de faire découvrir au public suisse des réalités parfois inconnues et de favoriser l'inter-culturalité.

Cette année, la programmation met en valeur des films de tous les horizons: Chili, Argentine, France, Israël ou encore Arabie saoudite... primés ou non.

N'oubliez pas d'amener votre propre siège! SRO

www.cinemasud.ch

EN BREF

PEINES DE PRISON

Le PLR vaudois veut la peau des jours-amende

Le PLR vaudois ne veut plus du système des jours-amende. Il estime que la peine pécuniaire n'a aucun effet préventif ou répressif. Le parti va déposer au Grand Conseil une initiative parlementaire cantonale pour inciter les Chambres fédérales à supprimer au plus vite les jours-amende. ATS

BANQUE LLOYDS

Les négociations reprennent

Les directions des banques Lloyds et Union bancaire privée (UBP) ont accepté de reprendre les négociations avec le personnel, à la suite de l'annonce de licenciements sur les sites de Genève et d'Eysins (VD). Une première séance est agendée vendredi après-midi.

«Pour l'instant, il n'est plus question de débrayage», a déclaré hier Clément Dubois, secrétaire syndical de l'Association suisse des employés de banque (ASEB).

Les directions devront accepter de substantielles améliorations, a relevé le secrétaire syndical, notamment concernant les indemnités pour les collaborateurs de plus de 45 ans. L'association réclame également que celles-ci ne soient pas limitées à un an.

Le personnel devra par ailleurs recevoir les indemnités par enfant et dues à l'âge en plus du plafond maximal d'indemnités fixé à 180 000 francs. Enfin, l'ASEB demande que la durée de validité du plan social soit étendue de juin 2014 à décembre 2014 pour les personnes reprises temporairement par l'UBP. ATS

Le MCG s'en prend à la «Tribune»

Hier, le Mouvement citoyens genevois (MCG) a mis en cause l'indépendance de la *Tribune de Genève* à l'égard du candidat et conseiller d'Etat PLR Pierre Maudet. Dans le cadre d'un séminaire de deux jours aux Diablerets réunissant Pierre Maudet et 33 cadres supérieurs du Département de la sécurité – qui a coûté 369 francs par personne (soit 12 546 francs) –, le rédacteur en chef du journal, Pierre Ruetschi, a été invité à intervenir deux heures durant au sujet de la presse genevoise. Au vu des nombreux articles complaisants et élogieux parus dans la *Tribune* en faveur de ce magistrat, le MCG évoque ce qu'il considère comme un lien «incestueux» entre le journal et M. Maudet. Le Département de la sécurité refuse de commenter. M. Ruetschi, lui, nous répond.

Comment réagissez-vous aux accusations du MCG?

Pierre Ruetschi: Elles sont grotesques. J'ai été invité pour débattre du fonctionnement

de la presse genevoise, de façon courtoise mais dans un climat plutôt de confrontation. J'ai écouté les critiques sur ce qui est perçu comme des dysfonctionnements dans la presse et j'ai souligné ceux que je voyais dans le département. J'accepte toujours ce genre d'invitations, car ce sont des occasions de prendre le pouls des acteurs de la vie genevoise et de ressentir comment notre journal est perçu. Si j'étais de connivence avec tous ceux avec qui j'ai débattu, alors je le serais avec tous les partis! Je n'ai évidemment pas été payé un sou, pour ceux qui se poseraient la question.

En pleine campagne électorale, alors que vous venez de signer un édito laudatif sur le bilan de M. Maudet («La preuve par Maudet», 29 juin 2013), cette intervention est-elle maladroite?

Cet éditorial se fondait sur un sondage «lecteurs Tribune de Genève», représentatif de la

réalité. J'estime, comme nos lecteurs d'ailleurs, que le bilan de Pierre Maudet après un an est positif. Faut-il s'interdire de le dire? Par ailleurs, j'émettais des réserves en précisant que le plus difficile est encore à venir. Il est clair que, jamais, je ne renoncerais à publier une information mettant en cause le département de M. Maudet, car nous sommes totalement indépendants. C'est d'ailleurs nous qui avons sorti l'affaire des douaniers français [espionnage des banques à Genève], qui n'est pas très agréable pour M. Maudet et son département...

Le MCG est-il le mieux placé pour épingle les «liens incestueux» entre journalistes et politiciens?

Comme beaucoup de partis, et peut-être davantage, il cherche parfois à créer des liens privilégiés avec la presse, ce qui est malsain pour le fonctionnement de la démocratie.

PROPOS RECUEILLIS PAR RACHAD ARMANIOS

Elodie De Weck

De: Manuela Cattani [mcattani@sit-syndicat.ch]

Envoyé: mercredi, 21. août 2013 10:44

À: elodiedeweck@sit-syndicat.ch

Objet: SIT-Solidarité, TdG 20 août 2013

From Evernote:

SIT-Solidarité, TdG 20 août 2013

«Pas question de fonctionnariser les éboueurs à tricycle de Carouge»

Polémique

Le SIT et Solidarités dénoncent les emplois de solidarité. L'élu vert de la cité sarde, Nicolas Walder, répond.

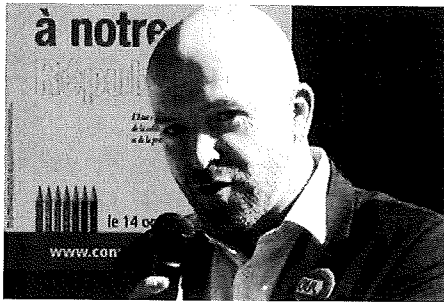


1/9 Au café du Marchand de sable, mardi 20 août 2013, Jean-Marc Richard, conseiller municipal de Carouge, Jocelyn Haller de Solidarités, Manuela Cattani et Eloise de Weck du Syndicat indépendant des travailleurs.

**Articles
en
relation**

- **Les conditions de travail des assistants pour enfants handicapés dénoncées**

Nicolas Walder va vérifier les accusations du SIT

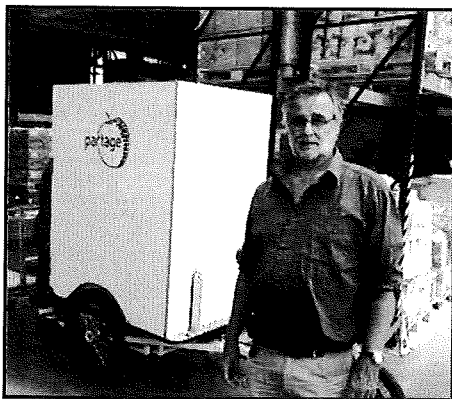


En charge de la Voirie carougeoise depuis deux ans, le conseiller administratif Vert **Nicolas Walder** organise le 26 septembre pour l'ensemble du Conseil municipal une réunion d'information sur le partenariat entre la commune et l'association Partage. Le conseiller administratif n'envisage pas en l'état d'internaliser les cyclotris dans les services communaux. «Cela n'est pas réaliste. Il faudrait rajouter au bas mot 800'000 francs au budget pour pouvoir engager les dix personnes à la voirie.» Actuellement près de trois quarts des salaires des EdS sont pris en charge par l'Etat.

Pour le reste, l'élu vert, qui a participé directement à l'élaboration du système des emplois de solidarité quand il était directeur de Genève-roule, association pionnière dans le domaine, indique prendre très au sérieux les allégations du SIT. «Bien que nous ayons toujours eu des retours très positifs concernant cette association, il est de notre devoir de vérifier les accusations du SIT.»

«Le partenariat avec Partage nous coûte plus cher que si nous assurions des activités traditionnelles de voirie (passage du camion deux fois par semaine). C'est donc bien qu'il ne s'agit aucunement de sous-traitance à bas prix. D'ailleurs Carouge, contrairement à de nombreuses communes, a sa propre voirie tout comme sa propre police municipale en recourant le moins possible à de la sous-traitance», indique encore Nicolas Walder. (JFM)

Vincent Gall reste zen



Vincent Gall, directeur à mi-temps de l'association Partage, ne s'émeut pas outre mesure des critiques du syndicat SIT et de Solidarités: «J'applique la loi au mieux de son esprit. je n'ai pas le loisir de la modifier.»

Créée par Vincent Gall en 2005 et basée à l'avenue Cardinal-Mermillod à Carouge, l'association Partage a dynamisé l'aide sociale à Genève. L'association est surtout connue pour le Samedi du partage et la collecte de nourriture, **1470 tonnes en 2012**. Elle sait aussi soigner sa pub comme en témoigne cette vidéo postée sur Youtube.

Articles en relation

- **La générosité des Genevois remplit les palettes de Partage**
- **La Thune du Cœur a trouvé ses généreux donateurs**
- **Record de générosité pour les plus démunis**

Signaler une erreur

Vous avez vu une erreur? Merci de nous en informer.

Partager & Commenter

Les éboueurs juchés sur des tricycles à assistance électrique, que l'on voit notamment à Carouge, sont payés 3250 francs par mois par l'association Partage. «C'est un scandale», jugent le Syndicat indépendant des travailleurs (SIT) et le parti politique Solidarités. «Sous prétexte d'écologie et de réinsertion sociale, on impose à des chômeurs en fin de droit des conditions de travail épouvantables», déclarent les deux associations. Elles exigent que Carouge et les autres collectivités publiques embauchent ces chômeurs en fin de droit comme des fonctionnaires de la Voirie communale qui touchent au moins mille francs de plus et bien d'autres avantages. «Irréaliste», estime en l'état l'élu carougeois Nicolas Walder qui promet de vérifier la plainte du SIT.

S'il s'agit de réinsérer des travailleurs, les collectivités publiques doivent utiliser le système des allocations de retour en emplois (ARE), résume Manuella Cattani, secrétaire permanente du SIT. Contrairement aux emplois de solidarité dont le salaire est fixé par la loi à 3250 par mois, les ARE s'alignent sur les salaires en usage ou conventionnels.

Le patron de Partage reste zen

A un jet de pierre du café du Marchand de sable, où deux permanents syndicaux et deux militants de Solidarités ont réuni les médias ce mardi, Vincent Gall, patron de l'association Partage, se sait dans le viseur. Il reste zen dans ses entrepôts de l'avenue Cardinal-Mermillod: «Nous employons 57 chômeurs en fin de droit, tous sans formation. Tous gagnent plus que leur situation antérieure et ont retrouvé un vrai boulot. Si nous ne les avons pas embauchés, ils seraient désœuvrés, à l'assistance publique.» Vincent Gall se refuse à entrer dans le débat politique qui ne concerne au fond pas Partage. Actuellement près de quatre-vingts associations sont sous contrat avec l'Etat.

Élodie de Weck, Manuella Cattani pour le SIT, Jocelyn Haller et Jean-Marc Richard, conseiller municipal à Carouge, pour Solidarités, n'en disconviennent pas. C'est tout le système des emplois de solidarité qu'ils remettent en cause. L'association Partage connue pour les samedis du partage et le système des éboueurs légers, n'est qu'une des associations les plus

actives de l'économie sociale et solidaire du canton. Pro Juventute, qui vient de créer douze emplois d'assistants à l'intégration scolaire, a également été dénoncé en mars dernier. Trop d'associations, à qui l'Etat et les communes ont coupé les budgets, sont contraintes de recourir à ces emplois ou à des stagiaires sous-payés, estiment les syndicalistes qui annoncent d'autres actions.

Si la municipalité de Carouge est particulièrement visée, c'est qu'un des initiateurs du projet, Marc Nobs, conseiller administratif PLR en 2009, lors du lancement de Cyclotri, est devenu codirecteur de Partage. «A mi-temps», précise Vincent Gall, qui a lui-même dû ralentir son rythme de travail à la suite d'un accident de santé. «Chez nous, le salaire du patron ne dépasse pas quatre fois celui de l'éboueur....»

Un peu plus de mille emplois de solidarité

A Genève, entre mille et mille cinq cents personnes sont concernées par les emplois de solidarité. Ils sont une cinquantaine à la voirie de Carouge, dont dix circulent sur des triporteurs. Ils touchent un salaire minimum fixé par la loi, composé d'un versement de l'employeur et d'un subside de l'Etat. «Carouge a voté une ligne budgétaire de 340'000 francs pour les emplois de solidarité, précise Jean-Marc Richard, de quoi embaucher, à son avis, trois à cinq fonctionnaires.»

Le problème pour le SIT et Solidarités, c'est qu'une économie parallèle se met en place, dont profitent de manière indue les collectivités publiques. Selon Élodie de Weck, certains sont dans cette condition depuis plusieurs années, sans espoir d'en sortir. Pire Carouge et d'autres communes profitent de ces emplois pour ne pas engager de vrais travailleurs. Jean-Marc Richard est, par exemple, convaincu que l'entretien par la Voirie carougeoise du nouveau quartier de la Tambourine a été possible sans augmentation des effectifs en raison précisément du partenariat avec Partage. «Un partenariat qui depuis 2009 n'a par ailleurs fait l'objet d'aucun contrat écrit», s'étonne l'élu de Solidarités.

Nicolas Walder va vérifier les accusations du SIT

En charge de la Voirie carougeoise depuis deux ans, le conseiller administratif Vert Nicolas Walder organise le 26 septembre pour l'ensemble

du Conseil municipal une réunion d'information sur le partenariat entre la commune et l'association Partage. Le conseiller administratif n'envisage pas en l'état d'internaliser les cyclotris dans les services communaux. «Cela n'est pas réaliste. Il faudrait rajouter au bas mot 800'000 francs au budget pour pouvoir engager les dix personnes à la voirie.» Actuellement près de trois quarts des salaires des EdS sont pris en charge par l'Etat.

Pour le reste, l'élu vert, qui a participé directement à l'élaboration du système des emplois de solidarité quand il était directeur de Genève-roule, association pionnière dans le domaine, indique prendre très au sérieux les allégations du SIT. «Bien que nous ayons toujours eu des retours très positifs concernant cette association, il est de notre devoir de vérifier les accusations du SIT.»

«Le partenariat avec Partage nous coûte plus cher que si nous assurions des activités traditionnelles de voirie (passage du camion deux fois par semaine). C'est donc bien qu'il ne s'agit aucunement de sous-traitance à bas prix. D'ailleurs Carouge, contrairement à de nombreuses communes, a sa propre voirie tout comme sa propre police municipale en recourant le moins possible à de la sous-traitance», indique encore Nicolas Walder.(TDG)

Créé: 20.08.2013, 15h25

24 Commentaires

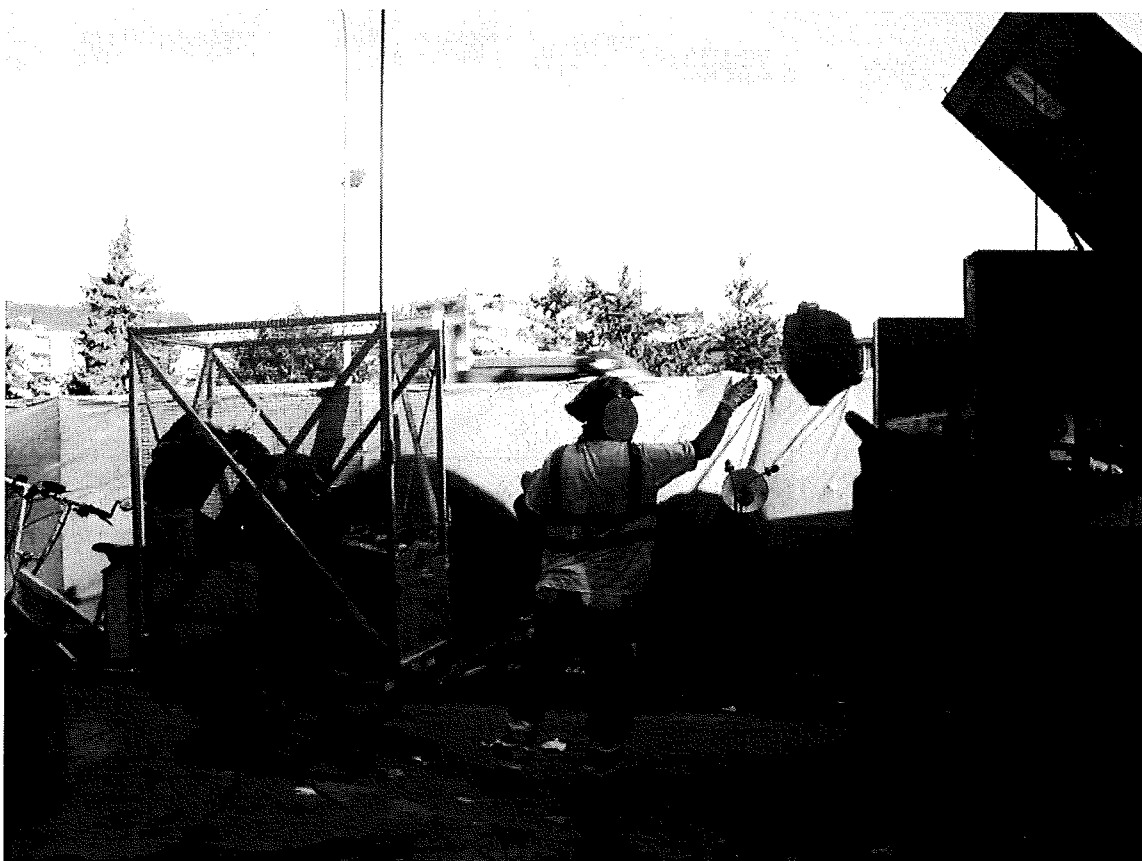
[Voir tous les commentaires](#)

EMPLOIS DE SOLIDARITÉ

Éboueurs de Carouge, le patron du chômage répond au syndicat SIT

Par **Jean-François Mabut**. Mis à jour le 21.08.2013

Patrick Schmied n'a pas eu connaissance d'une plainte des travailleurs actifs dans les emplois de solidarité.



Le SIT et Solidarités ont dénoncé le 20 août les conditions de travail des éboueurs légers de Carouge. Les triporteurs à assistance électrique ne sont pas dotés d'une benne à bascule hydraulique. Tout doit se faire à la main.

Articles en relation

«Pas question de fonctionnariser les éboueurs à tricycle de Carouge»



Pour le syndicat indépendant des travailleurs (SIT) et le parti politique Solidarités, qui tente cet automne de retrouver sa place au Grand Conseil après huit ans d'absence, les emplois de solidarité (EdS) proposés aux chômeurs âgés, en fin de droit, sont un oreiller de paresse pour les communes et les



«Juridiquement, il n'y a pas d'obligation à former les personnes en emploi de solidarité (EdS)», admet **Patrick Schmied**. «Cependant, ajoute le directeur général de l'Office cantonal de l'emploi, l'OCE rappelle régulièrement à ses partenaires, l'importance de former les EdS, ce qui figure dans la convention de collaboration, afin de faciliter leur retour sur le marché ordinaire.»



Nicolas Walder, ministre de la Voirie à Carouge: «Tant qu'aucune autre possibilité n'existe pour les chômeurs en fin de droit, il serait irresponsable de les laisser tomber sous prétexte que le système est imparfait. La ville de Carouge continuera donc d'assurer en interne ses prestations tout en développant divers partenariats avec des associations engagées dans l'insertion pour des tâches et prestations particulières ou extraordinaires (Réalise pour la blanchisserie, la croix rouge ou foyer handicap pour des réceptions, Carougeroule pour le prêt de vélos, Caddie Service pour les livraisons à domicile, etc...)»

Ce que dit la loi

Les emplois de solidarité sont réglés par le chapitre V de la **loi genevoise sur le chômage**

Art. 45D Principe

2 Il est destiné aux personnes qui ont épuisé leurs droits à l'assurance-chômage sans que les mesures prévues dans la présente loi se soient avérées fructueuses.

Art. 45F Organisation

1 Le département organise la mise à disposition de ces emplois en mandatant à cet effet des institutions privées ou associatives, à but non lucratif, poursuivant des buts d'intérêt collectif et déployant des activités sur le marché complémentaire de l'emploi. Des collectivités

associations, le moyen bon marché d'éviter de créer de vrais emplois payés au tarif normal en vigueur. Une affirmation que conteste la direction générale de l'Office cantonal de l'emploi.

Dans le cas de Cyclotri, un service offert par l'association Partage, **que le SIT et Solidarités ont dénoncé mardi**, la sous-traitance à bas prix se double, estime le syndicat, d'une opération de charme contestable. Carouge s'offre en effet, en ne payant qu'un tiers du coût (le reste étant à la charge du canton) une image de ville branchée avec ces triporteurs électriques qui évacuent les ordures du vieux Carouge. «Tout le travail est fait à la main, dénonce le syndicat, alors que des fonctionnaires de la Voirie communale font le même travail dans les quartiers voisins avec des camions équipés de relevage et de vidange hydraulique.»

Le conseiller administratif Nicolas Walder, responsable de la Voirie, estime irréaliste la fonctionnarisation des personnes en emplois de solidarité. Cela coûterait près d'un million à la commune: «Dans la situation budgétaire à Carouge avec la population qui a clairement annoncé au printemps dernier qu'elle ne voulait pas payer plus d'impôts, cette solution n'est pas envisageable.» L'arrêt du partenariat avec Partage conduirait à la création de deux postes à la Voirie communale, note par ailleurs l'élu Vert qui note que depuis le début du partenariat avec Partage, Carouge a déjà engagé trois collaborateurs de Partage. Les collaborateurs de Partage ont en effet la priorité (tout comme nos propres collaborateurs) lors d'ouverture de postes à la Voirie.

761 emplois de solidarité

«L'Office cantonal de l'emploi n'a eu connaissance d'aucune plainte concernant la pénibilité du travail des emplois de solidarité (EdS) utilisant les cyclotris», fait savoir Patrick Schmied, son directeur général, contacté par la Tribune. Il souligne que ces travailleurs peuvent dénoncer des situations au

publiques ou des institutions de droit public peuvent également être mandatées pour autant que les emplois ainsi créés servent à développer des prestations nouvelles en faveur de la population et qui n'entrent pas dans le cadre de leurs activités ordinaires.

2 Les projets retenus doivent répondre à une utilité sociale et dégager, dans la mesure du possible, des moyens financiers propres qui permettent de couvrir tout ou partie de leurs coûts. Ils doivent viser à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

3 Dans le choix des activités retenues, le département veille à éviter toute concurrence avec les entreprises commerciales genevoises, en particulier celles régies par des conventions collectives de travail.

4 Le département demande le préavis du Conseil de surveillance du marché de l'emploi sur les mandats attribués, les projets et les activités retenus.

Art. 45G Nombre d'emplois

1 L'Etat fixe, dans le cadre de l'élaboration de son budget annuel, l'enveloppe à disposition de ce programme et le nombre d'emplois de solidarité qu'il devrait permettre de créer sur le marché complémentaire de l'emploi.

Art. 45H Modalités et compensation financière

2 Le Conseil d'Etat détermine des salaires minimaux sur préavis du Conseil de surveillance du marché de l'emploi.

3 Les relations contractuelles entre les bénéficiaires et les institutions partenaires sont régies pour le surplus par le contrat de travail signé par ces derniers et, à titre supplétif, par les dispositions du titre dixième du code des obligations.

4 Le contrat de travail est à durée indéterminée et donne lieu au prélèvement des cotisations sociales usuelles.

5 L'Etat contribue au paiement du salaire versé par l'institution partenaire. Cette contribution est déterminée par le département en tenant compte des moyens financiers que l'institution dégage par son activité

6 La contribution de l'Etat fait l'objet d'une convention entre celui-ci et l'institution concernée, qui précise les droits et obligations de chaque partie.

prud'homme. Et rappelle par ailleurs que le salaire fixé dans la loi des EdS (3250 francs par mois) a été confirmée par le Tribunal fédéral.

Depuis le 1er août 2008, la **loi en matière de chômage**, art. 45F, permet l'accès des EdS aux collectivités publiques, mais aucune n'en a embauché en direct. Selon le patron de l'OCE, «les activités déployées par le monde associatifs viennent en complément des prestations assurées par la commune et n'ont pas donné lieu, à notre connaissance, à une diminution des effectifs dans le secteur de la voirie communale.»

Au 31 juillet 2013, 761 personnes étaient employés sous statut EdS. Le Canton compte plus de 280'000 emplois. Ces travailleurs sont embauchés exclusivement par le secteur associatif et certaines fondations (on en trouve la liste ici): - Service à la personne : 289 - Transport et manutention : 121 - Métiers techniques et manuels : 137 - Commerces et restauration : 76 - Métiers administratifs : 145

Selon le directeur de l'OCE, les emplois de solidarité sont des véritables emplois avec un contrat de droit privé à durée indéterminée, et avec cotisations sociales usuelles, ce qui n'étaient pas le cas des emplois temporaires, dont Genève s'était fait une spécialité et qui débouchait souvent, après une année dans une administration sur une nouvelle période de chômage. Un cercle vicieux.

Le syndicat SIT dénonce le manque de formation permettant aux personnes concernées de retrouver un emploi dans le secteur marchand.

Juridiquement, il n'y a pas d'obligation à former les EdS, admet Patrick Schmied. «Cependant, ajoute le directeur général de l'Office cantonal de l'emploi, l'OCE rappelle régulièrement à ses partenaires, l'importance de former les EdS, ce qui figure dans la convention de collaboration, afin de faciliter leur retour sur le marché ordinaire.»

Nicolas Walder qui annonce une mise à plat de la

Mots-clés

**SIT Genève (Syndicat
interprofessionnel des travailleurs)
Office cantonal de l'emploi (OCE)**

Partager & Commenter

collaboration entre Partage et Carouge fin
septembre, considère à titre personnel, que le
système EdS est un bon concept mais qu'il devrait
être amélioré: «J'avais en son temps participé à une
analyse et fait des propositions dans le cadre de
l'Association APRES. Nous avons remis à l'Etat un

rapport incluant diverses propositions dont une revalorisation des salaires des EdS et un
accent plus fort avec soutien du canton pour la formation. Enfin nous demandions l'accès aux
emplois de solidarité pour les personnes à l'assistance.» A ce jour, seul ce dernier point a été
pris en compte par l'Etat.

(TDG)

Créé: 21.08.2013, 11h48

Aucun commentaire pour le moment

Elodie De Weck**De:** Manuela Cattani [mcattani@sit-syndicat.ch]**Envoyé:** mercredi, 21. août 2013 10:46**À:** elodiedeweck@sit-syndicat.ch**Objet:** SIT-Solidarité, 20 minutes, 20 août 2013

From Evernote:

SIT-Solidarité, 20 minutes, 20 août 2013**Des ex-salariés tirent à boulets rouges sur l'association genevoise qui réinsère des chômeurs en fin de droit. Sa direction se défend.**

Des conditions de travail «inacceptables», le tout pour un «salaire de misère». Le Syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT) et le parti -SolidaritéS se sont entendus, hier, pour dénoncer l'association Partage, lauréate du Prix suisse de l'éthique 2010. Dans leur viseur? Le mandat octroyé en 2009 par Carouge pour la collecte des encombrants dans son centre historique.

Carouge prend acte

Alertée par le SIT, la Cité sarde s'étonne des griefs formulés contre Partage, à qui elle verse 420 000 fr. par an. «L'association a bonne réputation et les Carougeois sont contents du travail effectué, commente le magistrat chargé du dossier, Nicolas Walder. Mais nous allons creuser la question pour nous assurer que les conditions de travail sont bien respectées.» Il rappelle par ailleurs que la voirie de la commune a embauché trois anciens pensionnaires de Partage. L'Etat, qui finance 75% du salaire des EdS, procède à l'évaluation de l'association tous les ans.

Les dix employés concernés, au bénéfice d'un contrat d'Emploi de solidarité (EdS), souffriraient d'un matériel inadapté, d'absence d'infrastructures pour se doucher après le ramassage des ordures et de travail dominical non com-pensé. Le tout rémunéré 3225 fr. par mois, comme le prévoit la loi sur les EdS. «On les ins-talle dans une précarité durable, sans perspective d'obtenir un vrai contrat ou une formation», déplore Elodie de Weck, secrétaire au SIT, qui a reçu une quinzaine de plaintes.

Critiques prises en considération

Pire, les 64 salariés de Partage seraient soumis à une pression insoutenable par leur direction. «Il y a de la violence verbale et des menaces de licenciement au cas où on irait solliciter un syndicat», témoigne un ancien collaborateur administratif. Las, plusieurs de ses ex-collègues ont démissionné avant l'été.

«Nous rencontrons les mêmes problèmes que toute entreprise», reconnaît

Vincent Gall, président de l'association, qui se dit tout de même vexé par ces attaques. Il balaie en revanche fermement les –accusations d'insultes et de menaces et enchaîne: «Nous tentons toujours de nous améliorer et entendons les critiques. Nous étudions déjà les solutions con–cernant les douches.»

(tpi)